



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

MAY 29 1986

UN/SA COLLECTION

PROVISOIRE

S/PV.2686
23 mai 1986

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-SIXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 23 mai 1986, à 15 heures

Président : M. GBEHO

(Ghana)

Membres : Australie
Bulgarie
Chine
Congo
Danemark
Emirats arabes unis
Etats-Unis d'Amérique
France
Madagascar
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Thaïlande
Trinité-et-Tobago
Union des Républiques
socialistes soviétiques
Venezuela

M. HOGUE
M. GARVALOV
M. LIANG Yufan
M. ADOUKI
M. BIERRING
M. AL-MOSFIR
Mlle BYRNE
M. de KEMELOURIA
M. RABETAFIKA
Sir John Thomson

M. KASEMSRI
M. ALLEYNE
M. SHUSTOV

M. AGUILAR

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 16 h 25.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION EN AFRIQUE AUSTRALE

LETTRE DATEE DU 21 MAI 1986, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU SENEGAL AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, DEMANDANT DE "CONVOQUER D'URGENCE LE CONSEIL DE SECURITE AFIN D'EXAMINER LES AGRESSIONS SUD-AFRICAINES CONTRE LE BOTSWANA, LA ZAMBIE ET LE ZIMBABWE" (S/18072)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément aux décisions prises aux séances précédentes sur cette question, j'invite les représentants du Sénégal et de la Zambie à prendre place à la table du Conseil; j'invite les représentants de l'Argentine, du Botswana, de Cuba, de la Tchécoslovaquie, de la République démocratique allemande, de l'Inde, de la Jamahiriya arabe libyenne, de l'Afrique du Sud et de la République-Unie de Tanzanie à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Sarré (Sénégal) et M. Ngo (Zambie) prennent place à la table du Conseil; M. Muniz (Argentine), M. Legwaila (Botswana), M. Oramas Oliva (Cuba), M. Cesar (Tchécoslovaquie), M. Ott (République démocratique allemande), M. Krishnan (Inde), M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne), M. von Schirnding (Afrique du Sud) et M. Chagula (République-Unie de Tanzanie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et du Zimbabwe des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran), M. Al-Atassi (République arabe syrienne) et M. Mudenge (Zimbabwe) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Conseil va maintenant reprendre l'examen du point à l'ordre du jour.

M. de KEMOULARIA (France) : Monsieur le Président, laissez-moi tout d'abord vous dire, comme mes collègues, combien ma délégation se réjouit de vous voir présider ce conseil. Depuis que vous êtes parmi nous, si j'ose m'exprimer ainsi, il s'est dégagé, entre nous, des sentiments de sympathie très cordiaux qui sont à l'image des relations excellentes qui existent entre votre pays et le mien. Je souhaite que cette présidence - et j'en suis déjà convaincu - avec votre expérience se passera dans les meilleures conditions.

Je ne reviendrai pas en détail sur les faits qui ont motivé la présente réunion du Conseil de sécurité. Une fois encore, l'Afrique du Sud a utilisé la force armée pour lancer des attaques sur le territoire de ses voisins. Après l'Angola, le Botswana et le Lesotho en 1985, ce sont maintenant la Zambie, le Zimbabwe et, à nouveau, le Botswana qui sont victimes de cette politique agressive.

Dès qu'il a eu connaissance de ces incursions des forces armées sud-africaines contre des pays souverains, le Gouvernement français les a condamnés de la manière la plus ferme. Notre ambassade à Pretoria a été chargée de manifester au Gouvernement sud-africain cette ferme condamnation et d'élever une vive protestation contre des actions militaires qui mettent en péril la paix et la stabilité de la région.

Qu'il me soit donc permis d'exprimer la sympathie de mon gouvernement aux gouvernements de ces trois pays et ses condoléances aux victimes et à leurs familles.

Les attaques du 19 mai dernier dirigées contre des objectifs dans les capitales des trois pays d'Afrique australe montrent à quel point de grave tension et de danger est parvenue la situation en Afrique du Sud et dans la région.

Ces actions militaires sont intervenues alors même que les pays voisins de l'Afrique du Sud font preuve d'une grande modération dans leurs relations avec le Gouvernement de Pretoria. Ces pays font face avec dignité et générosité aux problèmes posés par un flux croissant de réfugiés qui fuient les tensions internes et la violence en Afrique du Sud.

La politique d'apartheid du Gouvernement d'Afrique du Sud constitue la cause même des troubles qui affectent ce pays et la région tout entière. La France n'a pas ménagé ses efforts, on le sait, pour obtenir du Gouvernement sud-africain

M. de Kémoularia (France)

qu'il mette fin à cette politique. La délégation française est fermement convaincue que des actions armées de l'Afrique du Sud au-delà de ses frontières ne peuvent en aucune manière régler les problèmes de l'Afrique australe. Il importe avant tout de démanteler l'apartheid par le dialogue et la négociation.

Des efforts tendant à créer les conditions de ce dialogue étaient en cours dans la région, au moment où se sont produites les attaques. Ma délégation ne peut que souhaiter que ces efforts se poursuivent et permettent une transition pacifique de l'Afrique du Sud vers un régime démocratique et non racial.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la France des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. RABETAFIKA (Madagascar) : Monsieur le Président, en vous félicitant à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil, je ne peux m'empêcher d'évoquer les liens particuliers entre nos deux peuples et nos deux gouvernements marqués par la similitude des démarches, ainsi que l'étroite collaboration entre nos deux délégations. J'ai personnellement appris à vous connaître de longue date et, dû à votre modestie en souffrir, je me dois de rendre hommage à votre perspicacité, à votre sens de la mesure, à vos talents de négociateur ainsi, d'ailleurs, qu'à votre ténacité et à votre courage. Ma délégation est heureuse que vous puissiez mettre ces qualités à la disposition du Conseil.

Le mois dernier, m'a-t-on dit - et je regrette d'avoir été absent -, a été un mois chargé et éprouvant à plus d'un titre. Le représentant permanent de la France, S. Exc. M. Claude de Kémoularia, a su conduire les travaux du Conseil avec la maîtrise, la vivacité, la sensibilité et la courtoisie qui lui sont coutumières. Je voudrais, au nom de ma délégation, lui exprimer nos remerciements et notre appréciation particulière.

Le Représentant permanent du Sénégal, au nom du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a demandé qu'au cours de la présente réunion d'urgence le Conseil examine les agressions sud-africaines contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe, agressions commises le 19 mai dernier. Les faits sont patents, l'entière responsabilité en a été revendiquée par les autorités du régime raciste et il ne nous semble plus nécessaire de déterminer s'il s'agit d'actes d'agression ou non. Si des doutes persistent, il suffit de se référer à la définition de l'agression et aussi de rappeler les condamnations fermes et sans équivoque de ceux qui, parfois, accordent au régime raciste le bénéfice des

M. Rabetafika (Madagascar)

circonstances atténuantes. La condamnation unanime de l'opinion internationale mérite d'être soulignée car elle constitue déjà une forme d'isolement que certains veulent éviter au régime raciste.

Quant aux justifications de Pretoria, on peut très aisément les réfuter l'une après l'autre. C'est ainsi qu'on a voulu placer ces agressions dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international. Nous passerons sur nos divergences quant à la définition de ce phénomène, en rappelant, toutefois, que les Nations Unies en ont discuté pendant des années sans parvenir à un consensus. Deux remarques s'imposent. Ceux d'entre nous qui auraient pu, compte tenu de l'environnement politique actuel, se rallier à l'hypothèse sud-africaine, l'ont écartée d'emblée. Ils ont ainsi reconnu que l'ANC n'est pas une organisation terroriste et qu'en soutenant son action, le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe ne sont coupables d'aucun crime. En second lieu, il est moralement et politiquement inacceptable qu'un régime coupable de terrorisme vis-à-vis de la majorité africaine du pays - 1 600 morts en 20 mois - et vis-à-vis des Etats voisins puisse se réclamer d'une participation quelconque à la lutte contre le terrorisme dit international. Ou alors la pudeur n'a plus cours et on se plaît à cultiver le non-sens.

M. Rabetafika (Madagascar)

On a parlé aussi des facilités mises à la disposition de l'ANC, facilités qui n'auraient pas existé si, à la suite du massacre de Sharpeville, cette organisation n'avait pas été bannie d'Afrique du Sud. Quoi qu'il en soit, aucune preuve ne nous a été donnée que ces facilités, - une villa, un bureau de deux pièces, un camp de réfugiés - ont été utilisées par l'ANC pour lancer des attaques armées contre le régime raciste. On dit encore que les armes et munitions "trouvées" en Afrique du Sud n'ont pu qu'emprunter une route venant du nord et qu'il fallait donc barrer cette piste en attaquant une capitale qui se trouve à plus de 500 km de la frontière sud-africaine.

A qui veut-on faire croire qu'un régime policier et si soucieux de sa prétendue sécurité n'est pas capable de saisir ces armes à la frontière même? Quant à l'argument de la légitime défense, nous le rejetons, comme nous avons déjà eu l'occasion de souligner que la défense d'un territoire se fait à l'intérieur des frontières et non par le biais d'expéditions aventurières.

Je ne voudrais pas abuser du temps du Conseil. La cause est entendue; nous ne pouvons pas nous soustraire à notre devoir de condamner le régime raciste sud-africain pour les récentes agressions contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe et, par la même occasion, d'affirmer notre solidarité envers ces derniers.

Il nous reste à tirer les conséquences de cette condamnation en nous fondant principalement sur notre Charte. Le régime sud-africain a été condamné par le Conseil à plusieurs reprises, et pour des raisons des plus valables. Il a été maintes fois reconnu coupable d'agression contre les Etats voisins. Il ne s'est pas acquitté de ses obligations vis-à-vis de la Charte et il a enfreint de manière persistante les principes énoncés dans la Charte. Donc, l'article 6 lui est applicable. On me fera remarquer que l'exclusion de l'Afrique du Sud n'est pas à l'ordre du jour du Conseil, mais les agressions sud-africaines contre trois pays Membres. C'est un point que l'on peut concéder, mais nous devons reconnaître alors que l'examen auquel nous procédons actuellement tombe sous le coup de l'article 39. Nous avons déjà fait des recommandations quant aux mesures à prendre par les Etats, individuellement et volontairement, à la suite d'une précédente agression de l'Afrique du Sud. Le temps est donc venu de décider quelles mesures seront prises conformément à l'article 41.

Les positions sont connues quant à l'isolement du régime sud-africain et aux sanctions à lui appliquer. Nous ne voulons pas, à ce stade, préjuger des réactions

M. Rabetafika (Madagascar)

des uns et des autres, mais nous tenons à préciser que c'est le régime de Pretoria qui, de lui-même, a choisi l'isolement et s'est attiré, par ses agissements inqualifiables, les sanctions de la communauté internationale.

Par ailleurs, dans nos déclarations, nous avons tous dit être préoccupés par la sécurité en Afrique australe. Nous avons tous dit être préoccupés par les répercussions négatives de l'instabilité régionale sur la paix et la sécurité internationales. Nous sommes tous d'accord que le système d'apartheid doit être, d'une manière ou d'une autre, démantelé. Nous souhaitons tous que la Namibie accède à une vraie indépendance.

D'après nous, cette unanimité, si elle était sincère, devrait se retrouver lorsqu'il s'agit de priver le régime sud-africain des moyens de perpétuer l'apartheid, de promouvoir l'hégémonie régionale au service de l'apartheid ou de priver des peuples de leurs droits au nom de l'apartheid. Si le régime de Pretoria est conforté dans son sentiment d'impunité, nous serons aussi responsables de l'utilisation systématique de la violence généralisée, et les solutions négociées et pacifiques ne seront plus que de doux souvenirs. Autant dire que le Conseil aura failli à sa mission collective de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de Madagascar des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Sir John THOMSON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, vos qualités sont bien connues, non seulement des membres du Conseil et de moi-même, personnellement, mais aussi d'un grand nombre de mes compatriotes. Vous représentez votre gouvernement de façon fort éloquente et convaincante. Votre pays, le Ghana, et le Royaume-Uni sont unis par des liens étroits, nombreux et exceptionnels. Pour toutes ces raisons, c'est un plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue au fauteuil que vous occupez maintenant et de vous féliciter d'assurer la présidence.

Votre prédécesseur, mon ami l'ambassadeur de la France, s'est acquitté de sa tâche de manière brillante, dans des circonstances assez inhabituelles et difficiles au mois d'avril. Qu'il me soit permis de dire que nous n'en attendions pas moins de lui. Nous avons tous appris à apprécier les qualités personnelles des différents membres du Conseil et je dois dire qu'à mon avis, il est heureux que la présidence change chaque mois. Cela nous permet aussi de mieux apprécier l'importance de l'impartialité et de l'équité.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

J'en viens à un sujet affligeant. Mon pays, le Royaume-Uni, partage le sentiment de révolte de nos partenaires du Commonwealth du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe devant les attaques perpétrées dans leurs pays par la Force de défense de l'Afrique du Sud. Pour reprendre les termes du Premier Ministre de mon pays, nous condamnons catégoriquement et complètement ces attaques. Nous avons exprimé à nos amis du Commonwealth non seulement notre sympathie mais aussi notre appui. Nous nous tenons à leurs côtés. Nous avons été actifs dans l'aide que nous leur apportons. Nous continuons de prendre position à leurs côtés.

Que l'Afrique du Sud ne se leurre pas. Que l'Afrique du Sud comprenne que nous n'avons jamais toléré et que nous ne tolérerons jamais les violations de frontières et son recours illégitime à la force contre ses voisins. Les menaces récentes de renouveler ces attaques sont totalement inacceptables pour mon gouvernement.

Ces attaques ont été condamnées au Royaume-Uni et partout dans la communauté internationale. De tels actes ne peuvent qu'ajouter à l'isolement de l'Afrique du Sud. Ils sont tragiquement contraires aux intérêts à long terme de tous - je répète, de tous - les Sud-Africains.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Comment est-il possible que quelqu'un puisse manifester de la compréhension à l'égard d'une attaque, par exemple, contre un camp de réfugiés en Zambie, qui est administré par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés? Comment est-il possible que quelqu'un puisse manifester de la compréhension à l'égard d'une autre attaque contre le Botswana, un pays qui ne constitue aucune menace possible pour l'Afrique du Sud et qui, en fait est doté de forces armées minimales - une attaque qui s'est produite au milieu d'entretiens entre les autorités du Botswana et de l'Afrique du Sud, dont le but était précisément de prévenir de tels événements? Ces actes mettent en cause la bonne foi. Comment est-il possible que quelqu'un puisse manifester de la compréhension à l'égard des Sud-Africains qui se plaignent d'attentats à la bombe dans leur propre pays quand eux-mêmes placent des bombes dans la capitale voisine de Harare? Comme je l'ai dit à maintes reprises au Conseil, et ainsi qu'en témoignent de manière si tragique les événements survenus récemment en Afrique du Sud, une violence de cet ordre n'engendre que davantage de violence. Les Sud-Africains devraient reconnaître qu'ils ont plus que quiconque intérêt à promouvoir une évolution politique pacifique.

Ces attaques doivent être condamnées par le Conseil. Elles doivent être condamnées à l'unanimité afin que le Gouvernement de l'Afrique du Sud comprenne que sa politique d'agression et de déstabilisation des Etats de la région ne jouit d'aucun appui. De même, il importe que la résolution dans son ensemble soit l'expression unanime de la volonté de la communauté internationale de voir mettre un terme pacifiquement à l'apartheid. Les attaques de l'Afrique du Sud ont soulevé des questions d'une extrême gravité, auxquelles le peuple d'Afrique du Sud doit lui-même répondre. Même la presse sud-africaine - par exemple le journal Cape Times dans son éditorial du 21 mai - reconnaît qu'aucune justification militaire convaincante n'avait été donnée à ces attaques. Quel jugement a été porté par ceux qui ont ordonné ces attaques? Quel était leur objectif? Quel genre d'avenir veulent ceux qui sont maintenant au pouvoir en Afrique du Sud? Comment peut-il être logique de violer la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays voisins du Commonwealth lorsque ces mêmes voisins du Commonwealth et leurs partenaires font tout leur possible pour éviter de nouvelles effusions de sang et de nouvelles violences, et pour encourager un processus de dialogue qui mène à la fin de l'apartheid sur la base de l'arrêt de la violence par toutes les parties?

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Ce sont là des questions très graves. Ce sont des questions dont dépendent le bonheur et la prospérité des Sud-Africains - blancs et noirs. Ceux qui ont ordonné ces attaques au moment même où le Groupe des sages du Commonwealth effectuait une mission importante entre Lusaka et Cape Town ont commis une grave erreur. Le temps presse, si l'on veut que le Commonwealth réalise ses objectifs. J'espère que le Gouvernement sud-africain comprend que s'il fait obstacle à l'initiative du Commonwealth, il ne pourra plus compter sur l'appui de personne. Il doit comprendre que le peuple du Royaume-Uni abhorre l'apartheid. Nous sommes prêts à contribuer à y mettre un terme de façon pacifique, mais il y a une limite à cette volonté si le Gouvernement sud-africain ne veut pas coopérer.

A Nassau, en octobre dernier, les chefs de gouvernement du Commonwealth sont convenus d'examiner les progrès réalisés et les nouvelles mesures à prendre à l'issue d'une période de six mois. Des arrangements sont déjà en cours de préparation en vue d'une réunion à cette fin. A cet égard, je rappelle au Gouvernement de l'Afrique du Sud ce que j'ai déclaré à l'Assemblée générale, le 29 octobre. J'ai alors indiqué que les changements en Afrique du Sud résulteraient essentiellement des énormes pressions internes plutôt que des sanctions externes. Mais j'ai dit que ceux d'entre nous qui se trouvaient en dehors de l'Afrique du Sud avaient un rôle important à jouer. J'ai dit que nous devons encourager ceux qui cherchaient activement à favoriser des changements constructifs. Tout en prenant des mesures positives diversifiées, j'ai dit que nous devons maintenir nos fermes pressions en vue du changement. A l'heure actuelle, ces pressions comprennent l'embargo obligatoire sur les armes et les mesures adoptées par mon gouvernement et par nos partenaires du Commonwealth et de la Communauté européenne. J'ai souligné que l'objectif de notre politique était de faire comprendre au Gouvernement sud-africain l'urgence et la nécessité absolue d'appliquer les cinq points figurant dans l'Accord du Commonwealth. D'après ces points l'Afrique du Sud doit :

- a) déclarer que le système d'apartheid sera démantelé et que des mesures précises et importantes seront prises à cet effet; b) mettre un terme à l'état d'urgence;
- c) libérer immédiatement et inconditionnellement Nelson Mandela et tous ceux qui sont emprisonnés et détenus en raison de leur opposition à l'apartheid; d) décréter la liberté politique et plus précisément lever l'interdiction actuelle qui frappe

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

l'ANC et d'autres partis politiques; e) engager, après suspension de la violence par toutes les parties, un dialogue dépassant les limites imposées par la couleur, la politique et la religion, de manière à établir un gouvernement non racial et représentatif.

Il reste beaucoup à faire pour que ces cinq points soient appliqués, et le temps est compté. Par ses actes perpétrés cette semaine, le Gouvernement sud-africain a rendu la tâche du Groupe du Commonwealth beaucoup plus difficile. Cela est impensable. Si le Gouvernement sud-africain - je dis "si" - a perpétré ces attaques dans l'intention délibérée de saper le Groupe du Commonwealth, il constatera qu'il a sapé l'avenir de son propre peuple. Le général Obasanjo, l'un des coprésidents du Groupe, a indiqué que si son groupe n'est pas encore mort ni enterré, il a été sérieusement ébranlé. Il a dit que la balle était maintenant dans le camp du Gouvernement sud-africain. Cela est vrai et sa réponse doit être constructive. L'autre coprésident, M. Malcom Fraser, a également déclaré que l'on pouvait encore espérer du Groupe des sages du Commonwealth. Ce serait mieux ainsi, sinon l'avenir de l'Afrique du Sud est bien sombre.

Je prie instamment le Gouvernement de l'Afrique du Sud de réfléchir avec le plus grand sérieux, car c'est l'avenir de son peuple qui est en jeu, aux conséquences nationales et internationales qui s'ensuivraient s'il ne répondait pas de manière constructive au Groupe du Commonwealth. Il ne doit rien prendre pour acquis, et surtout pas l'appui de mon pays. Les perspectives qui s'offriront à l'Afrique du Sud seront tragiques si elle ne contribue pas à cet important effort international qui est destiné à éviter de nouvelles violences et à promouvoir une solution juste et pacifique.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. BIERRING (Danemark) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je commencerai par vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Vous représentez un pays qui entretient depuis longtemps des liens d'amitié et de coopération avec le Danemark, et vous pouvez compter sur l'entière coopération de ma délégation dans vos efforts.

(L'orateur poursuit en français)

Je voudrais aussi exprimer l'appréciation sincère de ma délégation pour la manière dont votre prédécesseur, l'ambassadeur de France, s'est acquitté de ses lourdes responsabilités. Si le regretté Raymond Aron s'est appelé "spectateur engagé" de la politique internationale, M. de Kémoularia mérite pleinement la caractéristique d'"acteur engagé" de cette même politique.

(L'orateur continue en anglais)

Nous partageons tous, je pense, un sentiment profond d'indignation et de frustration devant ce dernier acte d'agression non provoqué et totalement injustifié commis par l'Afrique du Sud contre les pays voisins.

Les récentes attaques armées sud-africaines contre les pays voisins du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe révèlent un mépris complet de certains des principes les plus fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies. Le Danemark entretient des liens d'amitié et de coopération très étroits avec ces trois pays et nous avons été outrés de voir qu'ils avaient été, une fois de plus, victimes d'une agression du régime d'apartheid sud-africain. Mon gouvernement a exprimé ses condoléances au Président de l'ANC ainsi qu'aux Gouvernements du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe, et nos partenaires de la Communauté européenne se sont associés à nous pour condamner vigoureusement ces attaques.

Il est particulièrement abominable qu'un camp de réfugiés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ait été l'une des cibles sud-africaines. La persécution impitoyable que les autorités sud-africaines ne cessent de mener a obligé de très nombreuses personnes à fuir leur patrie et à chercher refuge dans les pays voisins. Conformément aux meilleures traditions humanitaires, ces pays ont offert généreusement l'hospitalité aux réfugiés. L'Afrique du Sud, toutefois, par ses actes, ne montre que du mépris envers ces efforts humanitaires.

En dépit de la condamnation unanime de ces attaques par la communauté internationale, l'Afrique du Sud a apparemment décidé d'en faire une partie

M. Bierring (Danemark)

intégrante de sa politique de violence et d'agression. Dans une déclaration faite après ces attaques, le Président de l'Afrique du Sud a annoncé que l'Afrique du Sud frapperait de nouveau et qu'elle avait la capacité et la volonté de briser l'ANC. Au lieu d'écouter l'appel international qui demande la levée de l'interdiction dont sont frappés l'ANC, le PAC et les autres partis politiques, le Gouvernement sud-africain s'obstine dans ses efforts impitoyables mais vains en vue de détruire ces organisations, rendant moins vraisemblable que jamais son prétendu désir d'effectuer des changements fondamentaux dans le pays. Cette situation est d'autant plus regrettable qu'elle se produit à un moment où des efforts sérieux et sincères sont déployés par le Groupe des sages du Commonwealth.

Tant que l'Afrique du Sud continuera de mépriser les appels unanimes de la communauté internationale en faveur de l'élimination du système d'apartheid, de l'indépendance de la Namibie et du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ses voisins, il ne restera d'autre solution que d'intensifier les pressions sur le Gouvernement sud-africain. Il existe, heureusement, une prise de conscience croissante sur le plan international de la nécessité d'adopter des mesures contre l'Afrique du Sud. Le Danemark reste convaincu que l'imposition de sanctions obligatoires, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, est l'instrument le plus approprié que la communauté internationale puisse utiliser pour faire cesser, de façon pacifique, l'injustice, l'inégalité et l'agression en Afrique australe. Toutefois, nous participons activement à d'autres efforts aux côtés de nos voisins nordiques et de nos partenaires de la communauté internationale, ainsi que dans le cadre de l'Organisation mondiale. Sur le plan national, nous avons adopté des mesures d'une portée considérable qui, au cours de cette année, auront pour résultats l'arrêt général des relations économiques entre le Danemark et l'Afrique du Sud. Les mesures restrictives du Danemark contre le Gouvernement de Pretoria sont d'une portée sans précédent. La ligne d'action danoise devrait être une source d'inspiration pour d'autres pays.

Devant le mépris constant de l'Afrique du Sud envers les résolutions du Conseil de sécurité, nous devons rechercher une action unanime visant à prévenir une catastrophe en Afrique australe.

L'Afrique du Sud doit comprendre que ce n'est que par le dialogue et une recherche sincère de la justice que l'on peut établir la paix dans la région.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Danemark des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. SHUSTOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, je voudrais, avant tout, vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous présenter mes meilleurs vœux de succès dans la direction de nos travaux ce mois-ci. Compte tenu de vos qualités professionnelles et de votre longue expérience aux Nations Unies, nous savons que le Conseil de sécurité a en vous un président hautement qualifié.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à votre prédécesseur, le Représentant permanent de la France, M. de Kémoularia.

Le monde, une fois de plus, assiste à une escalade de la violence en Afrique du Sud. A la veille de la célébration par les peuples des pays africains et par toute l'humanité progressiste de la Journée de libération de l'Afrique, à la veille de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui est appelée à traiter des problèmes urgents du développement économique de ce continent, un défi flagrant a été lancé non seulement aux pays africains victimes d'une agression non provoquée, mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale. Cela témoigne d'un mépris complet pour les normes de comportement civilisé et du droit international. Ces attaques armées qui ont entraîné des pertes humaines et matérielles ont été perpétrées par le régime raciste contre le Zimbabwe, la Zambie et le Botswana. Outre qu'elle constitue un acte criminel contre ces trois Etats africains, cette agression menace la paix et la sécurité dans le monde entier. Ce nouveau méfait de la soldatesque sud-africaine est un autre maillon de la chaîne des actes continus d'agression commis par les racistes contre les peuples indépendants d'Afrique.

L'intention du régime de Pretoria est tout à fait évidente : il cherche à intimider par la force des armes trois Etats du continent, à les obliger à renoncer à défendre la juste cause des patriotes de l'Afrique du Sud et à soumettre les populations de ces pays à la volonté de Pretoria. Le régime d'apartheid s'efforce de prolonger son existence par des actes de répression sanglants et brutaux commis à l'intérieur de l'Afrique du Sud et par des actes d'agression dirigés contre les pays voisins.

Cela confirme une fois de plus la vérité irréfutable que le racisme, sous sa forme étatique, constitue une grave menace à la paix et à la sécurité des peuples,

M. Shustov (URSS)

qu'il ne peut être l'objet de réformes, et qu'il convient, sans plus tarder, de l'éliminer complètement.

S'agissant des attaques effectuées par les commandos de l'Afrique du Sud contre des cibles situées dans la capitale du Zimbabwe, Harare, et dans les environs de la capitale du Botswana, Gaborone, ainsi que des raids aériens de l'Afrique du Sud contre des camps de réfugiés sud-africains situés près de la capitale de la Zambie, Lusaka, le Gouvernement soviétique a publié un communiqué spécial, distribué sous forme de document du Conseil de sécurité des Nations Unies, où il est dit :

"L'Union soviétique condamne fermement l'attaque des racistes sud-africains contre le Zimbabwe, le Botswana et la Zambie. Fidèle à sa politique visant à renforcer la paix universelle et la sécurité des peuples, elle exige résolument que les autorités sud-africaines mettent immédiatement fin à leur politique criminelle de terreur et de force." (S/18070, p.2)

Si nous essayons d'évaluer l'ampleur des récents actes d'agression commis par l'Afrique du Sud, nous ne pouvons que nous reporter à ce que dit le New York Times à savoir que ces attaques coordonnées ont représenté l'opération militaire la plus vaste entreprise par Pretoria depuis 25 ans.

M. Shustov (URSS)

L'Union soviétique souscrit à l'opinion exprimée par les représentants de nombreux Etats qui ont déclaré au Conseil de sécurité que les actes criminels perpétrés tout récemment par la soldatesque sud-africaine sont des actes de terrorisme d'Etat contre des pays voisins. Au sud du continent africain, les racistes et les impérialistes comptent bien inverser le processus de libération nationale et contre-attaquer pour renforcer leur domination néo-colonialiste.

Les actes d'agression des racistes de Pretoria et ceux, d'ailleurs de par la méthode et le style, semblables que commettent leurs alliés de l'autre côté de l'Atlantique sont directement liés. La politique de terrorisme d'Etat appliquée par le Gouvernement américain, notamment les attaques barbares récentes contre la Libye et les menaces incessantes proférées à l'égard d'autres Etats indépendants et épris de liberté, sert d'exemple au régime sud-africain, dont la Maison Blanche a déclaré qu'il était un allié historique des Etats-Unis.

Il n'est pas fortuit qu'au moment même où l'Afrique du Sud multiplie les coups portés aux Etats voisins de première ligne, les Etats-Unis déroulent le tapis rouge pour accueillir à Washington le bandit Savimbi et augmentent leur aide aux bandes de Savimbi qui sévissent sur le territoire de l'Angola et du Mozambique en leur fournissant les armements les plus perfectionnés. Tous ces actes coordonnés s'inscrivent dans le contexte de la politique d'engagement constructif.

Soit dit en passant, les déclarations faites à la séance d'hier du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud étaient remarquablement similaires, tant dans la teneur que dans l'esprit. On a fait les mêmes tentatives pour justifier les actions armées contre d'autres Etats en invoquant la nécessité de lutter contre le terrorisme. On a lancé les mêmes menaces contre d'autres Etats. On leur a dit de tirer les conclusions qui s'imposaient, sans quoi l'on prendrait contre eux des mesures de "légitime défense". Voilà des exemples manifestes et concrets de la politique d'engagement constructif.

Nous savons tous maintenant que les Etats-Unis n'hésitent jamais à prendre des sanctions politiques, économiques ou autres lorsqu'il s'agit de pays qui luttent pour leur libération nationale et pour leur indépendance ou encore lorsqu'il s'agit des Etats socialistes. Je songe, par exemple, à Cuba, au Nicaragua, à la Pologne, à la Libye. Mais quand il est question de l'Afrique du Sud, les Etats-Unis estiment que les sanctions ne sont pas applicables en l'occurrence. Comme l'a dit le représentant de la Maison Blanche à la suite des attaques de l'Afrique du Sud

M. Shustov (URSS)

contre trois pays africains : "Nous ne pensons pas que les sanctions soient une solution."

Les Etats impérialistes encouragent les actes de l'Afrique du Sud. Ils s'efforcent d'entraver les aspirations des pays africains et les empêchent de mener leur politique à l'abri de l'ingérence étrangère et de consolider leurs efforts pour surmonter les graves problèmes sociaux, économiques et politiques hérités du passé colonial. Ces mêmes forces ont, au Conseil de sécurité, empêché l'adoption de mesures efficaces obligatoires contre les agresseurs sud-africains.

L'Union soviétique est convaincue que seule l'élimination du système inhumain d'apartheid de l'Afrique du Sud et de la partie australe de l'énorme continent africain, région qui est représentée aux Nations Unies par plus de 50 Etats, rendra possibles une paix durable et l'établissement de relations de coopération et de bon voisinage.

Exposant ce point de vue lors d'une récente rencontre avec le Président du Mozambique, S. Exc. M. Samora Moises Machel, le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste soviétique, M. Gorbatchev, a souligné ce qui suit :

"Au vingt-septième Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, nous avons déclaré que l'Union soviétique préconise le règlement politique des crises internationales et est prête à intensifier les efforts collectifs pour trouver le moyen de résoudre les situations de conflit dans différentes régions du monde. Cela s'applique aussi à l'Afrique australe. Il est indispensable de renoncer aux vaines tentatives d'utiliser le conflit de cette région du monde aux fins d'ingérence dans les affaires intérieures d'Etats africains souverains, et de s'abstenir d'agir au mépris des intérêts légitimes des peuples qui y vivent. Nous sommes prêts, aux côtés de tous les pays qui défendent la liberté, la justice et la paix en Afrique australe, non seulement en paroles, mais aussi par leurs actes, à prendre sans plus tarder les mesures qui s'imposent. Les peuples des Etats de première ligne, les forces patriotiques de la Namibie et de l'Afrique du Sud dirigées par la South West Africa People's Organization (SWAPO) et l'African National Congress (ANC) peuvent être assurés de la solidarité indéfectible de l'Union soviétique et de son appui à leur juste cause."

La solidarité de l'Union soviétique avec le peuple de l'Angola et les peuples d'autres Etats de première ligne qui défendent leur indépendance a été exprimée de manière convaincante lors de la visite que le Président de la République populaire d'Angola, S. Exc. José Eduardo dos Santos, a faite ce mois-ci en Union soviétique.

M. Shustov (URSS)

Dans le communiqué conjoint soviéto-angolais publié à propos de la situation en Afrique australe, on insiste sur la seule manière réaliste et fiable d'instaurer la paix dans cette région. Le communiqué précise :

"La situation en Afrique australe exige un règlement politique immédiat.

A cette fin, il est avant tout indispensable de mettre un terme à la politique d'agression du régime raciste de Pretoria contre les pays de première ligne, de mettre fin à son ingérence dans leurs affaires intérieures et de renoncer au recrutement et à l'utilisation de terroristes ou de mercenaires. Le Gouvernement des Etats-Unis doit cesser d'apporter une aide militaire ou toute autre forme d'aide aux bandes fantoches de l'UNITA et il doit s'abstenir d'exercer des pressions politiques et économiques sur les Etats souverains que sont l'Angola et le Mozambique."

L'Union soviétique appelle le Conseil de sécurité non seulement à condamner résolument les attaques lancées par l'Afrique du Sud contre le Zimbabwe, la Zambie et le Botswana, mais aussi à prendre les mesures les plus énergiques pour faire cesser la politique criminelle de terrorisme et d'agression poursuivie par les autorités sud-africaines contre des Etats voisins. Comme le souligne la déclaration du Gouvernement soviétique du 20 mai dernier, dans l'intérêt d'un avenir de paix pour notre planète, il faudra bien, en dernière analyse, respecter la volonté de la communauté internationale et appliquer contre le régime raciste d'Afrique du Sud les sanctions complètes et obligatoires prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. AGUILAR (Venezuela) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, nous sommes très heureux de travailler ce mois-ci sous votre direction éclairée. Pendant les quelques mois que nous avons déjà passés au Conseil à vos côtés, nous avons pu apprécier la compétence professionnelle, l'intelligence, la compréhension et la courtoisie qui vous caractérisent. Nul doute, par conséquent, que vous vous acquitterez avec succès des fonctions très délicates qui vous ont été confiées. En ce qui nous concerne, soyez assuré une fois encore de toute notre collaboration.

M. Aguilar (Venezuela)

L'amitié mais, surtout, la justice nous imposent l'agréable devoir de féliciter chaleureusement le Représentant de la France, M. de Kémoularia, pour la façon remarquable dont il a présidé le Conseil le mois dernier, qui, comme nous le savons tous, a été un mois particulièrement difficile compte tenu du nombre de réunions que le Conseil a tenues et de la complexité des questions qui ont été examinées.

Nous n'avons pas sous la main - et, peut-être même, n'existe-t-il pas - de renseignements précis quant au temps et à l'argent que l'Organisation des Nations Unies a gaspillés dans l'examen de la situation douloureuse qui existe depuis de nombreuses années en Afrique australe et qui est due à la politique odieuse d'apartheid que le Gouvernement sud-africain a officiellement adoptée en 1948 et qu'il applique depuis avec la plus grande rigueur. Le résultat d'une enquête de ce type pourrait être impressionnant. Nul n'est besoin cependant de ces renseignements pour aboutir à la conclusion que l'Organisation des Nations Unies, en dépit de ses efforts, n'a pas réussi à persuader le Gouvernement raciste de Pretoria que sa politique d'apartheid est, de toute évidence, contraire aux principes et aux buts de la Charte. En fait, les innombrables résolutions du Conseil, de l'Assemblée générale et de nombreuses autres instances des Nations Unies n'ont servi à rien.

Il est, de même, évident que la politique adoptée par certains Etats, en vue d'amener, par la persuasion et le dialogue, un changement d'attitude chez le Gouvernement sud-africain, n'a pas entraîné de résultats concrets. La preuve la plus récente de l'échec de cette politique est illustrée par le fait que les agressions contre les pays voisins, que nous sommes en train d'examiner, ont justement eu lieu pendant la mission du Groupe des sages du Commonwealth.

S'il restait encore un doute quant à l'attitude de la minorité raciste qui gouverne l'Afrique du Sud, la déclaration prononcée hier après-midi par le représentant de ce gouvernement a prouvé très clairement que l'on ne peut obtenir grand-chose, - sinon rien, - de tels efforts. Une fois de plus, nous avons entendu des mots, des vagues promesses, mais aucune promesse concrète qui donne à penser que ce gouvernement est enfin décidé à changer de conduite. Au contraire, il ressort de cette déclaration que le Gouvernement sud-africain persiste dans sa politique de répression interne et d'agression externe.

Si l'on pense que la politique d'apartheid est inscrite à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies depuis 1946 et qu'en dépit de demandes réitérées,

M. Aguilar (Venezuela)

on n'a rien obtenu depuis ces 40 ans, il est évident que l'heure est venue d'adopter des mesures plus efficaces que celles qui ont été utilisées jusqu'à présent.

Notre position à cet égard est des plus claires. Il suffit de rappeler que dans la déclaration que nous avons faite à la 2659ème séance du Conseil de sécurité, le 11 février 1986, à l'occasion du débat sur la situation en Afrique australe, nous étions arrivés à la même conclusion et nous avons proposé que l'on applique, conformément au Chapitre VII de la Charte, des mesures de coercition appropriées. Nous sommes donc complètement d'accord sur les propositions modérées contenues dans le paragraphe 6 du projet de résolution présenté en version provisoire par les pays non alignés, membres du Conseil, où on demande que le Conseil, agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, constate que les politiques et les actes du régime raciste d'Afrique du Sud constituent une menace à la paix et à la sécurité internationales; décide d'imposer les sanctions sélectives suivantes, économiques et autres, contre le régime sud-africain, en tant que moyen efficace de lutter contre le système d'apartheid et d'instaurer la paix et la stabilité en Afrique australe : suspension de tout nouvel investissement en Afrique du Sud; interdiction de la vente des krugerrands et de toutes les autres pièces frappées en Afrique du Sud; suspension des prêts garantis à l'exportation; restrictions dans le domaine des sports et des relations culturelles; interdiction de tout nouveau contrat dans le domaine nucléaire; interdiction de toute vente de matériel informatique.

Jusqu'à présent, nous avons surtout parlé de la politique d'apartheid pour la simple raison que nous sommes convaincus que les actes d'agression du Gouvernement de Pretoria contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe, qui figurent précisément à l'ordre du jour de la présente réunion du Conseil, ne sont que le corollaire de cette politique qui, comme on l'a si bien dit à maintes reprises, est la cause fondamentale de la situation tragique qui existe en Afrique australe.

Bien entendu, nous condamnons énergiquement ces actes d'agression et nous partageons la douleur des gouvernements et des peuples qui ont été victimes de ces actes et qui ont subi des pertes douloureuses en vies humaines. Nous sommes également d'accord pour exiger que le Gouvernement sud-africain indemnise intégralement et adéquatement ces pays pour les pertes et les dommages matériels qu'ils ont subis. Nous répétons également que nous sommes solidaires du peuple d'Afrique du Sud dans la lutte légitime qu'il mène pour démanteler complètement

M. Aguilar (Venezuela)

l'apartheid et instaurer une société multiraciale, pleinement démocratique, fondée sur l'autodétermination, le principe du gouvernement par la majorité et le libre et plein exercice du suffrage universel par tous les groupes qui composent la population sud-africaine.

En résumé, nous appuyons dans sa totalité le projet de résolution présenté en version provisoire par les pays non alignés, membres du Conseil; en conséquence, nous voterons pour ce projet et, bien entendu, pour tous amendements sur lesquels les différents membres du Conseil pourraient s'entendre.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Venezuela des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. ADOUKI (Congo) : Monsieur le Président, au nom de ma délégation, je vous félicite chaleureusement pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Ma délégation tient à rendre également hommage à S. Exc. M. Claude de Kémoularia, représentant permanent de la France et votre distingué prédécesseur à la présidence.

Comme les précédents raids hors de ses frontières, les raids de l'Afrique du Sud opérés le 19 mai dernier en Zambie, au Zimbabwe et au Botswana, en violation flagrante du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies ont provoqué une profonde indignation et une colère justifiées dans le monde. Le Congo a condamné et condamne ces actes d'agression contre ces trois pays amis, membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et Membres de l'Organisation des Nations Unies, comme il a condamné, en leur temps, les agressions contre les autres pays voisins de la région.

Une fois encore, les racistes sud-africains ont montré leur vrai visage, refusant d'entendre les appels à la raison de la communauté internationale. Par ses raids prémédités et répétés contre les Etats voisins et indépendants, les tenants de l'apartheid tentent de sauver leur régime raciste. Ce faisant, ils menacent gravement la paix et la sécurité dans la région; ils interpellent, dans le même temps, la communauté internationale et le Conseil de sécurité. L'arrogance du régime d'apartheid ne pouvait être plus flagrante, mais la répression interne, la manière forte, le terrorisme d'Etat auxquels le régime de Pretoria semble désormais familier ne pourront lui assurer aucune survie.

M. Adouki (Congo)

L'apartheid, cause fondamentale de désordre dans la région, sera démantelé. Il faut donc à notre Conseil, solidaire du mouvement de libération nationale en Afrique australe, solidaire des gouvernements et des familles des victimes, tirer les conséquences que les événements tragiques de ces derniers jours nous imposent.

Dans l'intérêt de la paix, le message du Conseil doit donc être clair contre la politique d'agression armée et contre la politique de déstabilisation en Afrique australe. Mon pays s'associera à toute action du Conseil dans ce sens.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Congo des très aimables paroles qu'il a eues à mon endroit.

M. KASEMSRI (Thaïlande) (interprétation de l'anglais) : Je suis très heureux, au nom de la délégation thaïlandaise, de vous féliciter chaleureusement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Vos qualités bien connues de diplomate chevronné et d'érudit ont impressionné vos collègues, qui ont également appris à apprécier la manière dévouée et digne dont vous avez traité de certains problèmes importants aux Nations Unies. Votre pays, le Ghana, un bon ami de la Thaïlande, a été et reste un ferme défenseur de la décolonisation et de l'autodétermination des peuples encore sous domination ou occupation étrangère. Il est donc approprié que son représentant préside les débats du Conseil de sécurité en ce moment.

Permettez-moi également, monsieur le Président, au nom de ma délégation et en mon nom propre, d'exprimer notre profonde gratitude à votre prédécesseur, S. Exc. M. Claude de Kémoularia, représentant permanent de la France, pour la façon dont il a présidé le Conseil pendant le mois d'avril, mois qui fut riche en événements. Parmi ses nombreuses qualités inoubliables, nous admirons notamment sa perspicacité et son panache.

La situation déjà tendue en Afrique australe a été aggravée par les attaques armées débridées lancées contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. Ces actes d'agression perpétrés par le régime raciste de Pretoria contre ces trois Etats constituent des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et du droit international. Ce sont les dernières violations de l'Afrique du Sud contre la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats de première ligne et des Etats voisins. Ces actes répréhensibles sapent la stabilité de toute la région, menaçant la paix et la sécurité internationales. Ma délégation condamne énergiquement les

M. Kasemsri (Thaïlande)

actes de l'Afrique du Sud. Elle note aussi que des avions de l'Afrique du Sud ont attaqué un centre de transit de réfugiés qui relève de la compétence du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Etant donné que la Thaïlande connaît bien le problème des réfugiés qui existe dans sa région, elle considère ces attaques comme criminelles et partage le sentiment de révolte de la communauté internationale. Ma délégation tient également à exprimer son horreur devant les pertes humaines et matérielles occasionnées par les bombardements et les attaques de commandos de l'Afrique du Sud dans ces trois pays. Nous présentons nos condoléances aux gouvernements et aux familles des disparus.

Je voudrais maintenant citer la déclaration du Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, qui a déclaré ce qui suit :

"Le Gouvernement royal de Thaïlande a appris avec un vif regret que, le 19 mai 1986, le régime de Pretoria avait utilisé de manière flagrante ses forces aériennes et terrestres pour attaquer le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe.

Le Gouvernement royal de Thaïlande condamne fermement ces derniers actes d'agression, commis en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international, et qui constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales.

Alors qu'il exprime ses chaleureuses condoléances et son profond regret aux peuples du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe, le Gouvernement royal de Thaïlande lance un appel au Gouvernement de Pretoria pour qu'il cesse immédiatement tous ses actes illégaux et hostiles contre la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats voisins.

Le régime de Pretoria doit assumer la pleine responsabilité des conséquences de ces actes."

La cause fondamentale de tous les problèmes de l'Afrique australe reste les politiques agressives et les pratiques de l'apartheid du régime de Pretoria. Tant que subsistera le système d'apartheid, ses victimes continueront de fuir l'Afrique du Sud et de chercher refuge dans les pays voisins qui, par sentiments humanitaires, recueillent ces réfugiés, s'attirant ainsi des attaques armées des forces de l'Afrique du Sud ou les représailles insidieuses de Pretoria, dont l'objectif est de déstabiliser leur gouvernement. Nous devons non seulement continuer à défendre le droit de ces pays à offrir asile aux réfugiés qui fuient

M. Kasemsri (Thaïlande)

l'apartheid, mais contribuer au démantèlement du système d'apartheid afin d'en éliminer la cause fondamentale.

En février dernier encore, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 581 (1986), dans laquelle il :

"Condamne vigoureusement le régime raciste d'Afrique du Sud pour avoir menacé récemment de commettre des actes d'agression contre les Etats de première ligne et d'autres Etats d'Afrique australe;

Met fermement en garde le régime raciste d'Afrique du Sud contre le fait de commettre des actes d'agression, de terrorisme et de déstabilisation à l'encontre d'Etats africains indépendants et de recourir à des mercenaires;

... demande à l'Afrique du Sud de respecter pleinement le caractère sacré des frontières internationales;"

et

"Exige l'éradication immédiate de l'apartheid, préalable indispensable à l'instauration d'une société démocratique non raciale fondée sur l'autodétermination et le principe du gouvernement par la majorité, grâce au plein et libre exercice du droit de vote par tous les adultes, dans une Afrique du Sud unie et non fragmentée, ..."

En outre, bien que les Nations Unies soient saisies du problème depuis quatre décennies, la situation a continué de se détériorer. Le régime de Pretoria a répété ses violations flagrantes de la Charte et des normes du droit international. Ses derniers actes ont montré son agressivité et son arrogance croissantes et l'ont encore plus isolée de la communauté des nations honnêtes et civilisées. Il est temps que la communauté internationale prenne des mesures fermes et concertées contre ce régime, tout autre effort s'étant avéré illusoire et sans effet.

La position de ma délégation à cet égard est claire et logique. La Thaïlande s'oppose systématiquement et fermement, en les condamnant résolument, aux actes d'agression de l'Afrique du Sud ainsi qu'à l'occupation étrangère ou à la violation par un pays de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un autre pays. A cet égard, ma délégation exige que le régime raciste de l'Afrique du Sud renonce à ses actes illégaux et indemnise immédiatement les gouvernements concernés pour tous les dommages qu'ils ont encourus, et qu'il renonce également dans l'avenir à toute violation contre les pays voisins. En outre, ma délégation exige que l'Afrique du Sud cesse ses politiques et pratiques d'apartheid et se conforme sans

M. Kasemsri (Thaïlande)

plus tarder à toutes les décisions pertinentes prises par les Nations Unies, pour éliminer le système d'apartheid et établir une société démocratique non raciale en Afrique du Sud et en Namibie, fondée sur l'autodétermination et l'exercice du pouvoir par la majorité.

Pour toutes ces raisons, ma délégation votera pour le projet de résolution qui figure dans le document S/18087 dont le Conseil est saisi.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Thaïlande des paroles très aimables qu'il a eues à mon endroit.

L'orateur suivant est le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne.

M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) :

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, au nom de ma délégation, vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Le rôle historique important joué par votre pays sous la direction du président Kwame Nkrumah et le rôle capital qu'il joue aujourd'hui sous la direction révolutionnaire du major Rawlings soulignent l'importance de la lutte des peuples d'Afrique. Vos talents diplomatiques bien connus joueront à n'en pas douter un rôle important dans le succès des délibérations du Conseil de sécurité.

Je voudrais aussi remercier votre prédécesseur à la présidence du Conseil le mois dernier, M. Claude de Kémoularia, le représentant de la France, pour la sagesse et l'habileté rares avec lesquelles il a présidé les travaux du Conseil de sécurité.

Ma délégation n'avait pas l'intention d'intervenir aujourd'hui étant donné que nous avons décidé, au sein du groupe africain, que la délégation de la Tanzanie nous représenterait en sa qualité de président du groupe africain pour le mois de mai. En outre, je n'ai pas grand-chose à ajouter aux déclarations prononcées par nos frères de la Zambie et de la Tanzanie ainsi que par le Président du Comité spécial contre l'apartheid. Cependant, compte tenu des paroles diffamatoires à l'égard de mon pays prononcées par le représentant des Etats-Unis au cours de la séance d'hier du Conseil de sécurité, je me suis senti obligé de prendre la parole ici aujourd'hui.

Ma délégation condamne vigoureusement l'attaque terroriste, lâche et barbare perpétrée par l'entité raciste de colons blancs contre la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de trois pays frères : le Zimbabwe, le Botswana et la Zambie. Cette attaque est une violation flagrante de toutes les normes du droit international. C'est clairement un exemple de terrorisme d'Etat.

Ce que nous avons prédit au Conseil le mois dernier s'est avéré. Nous avons alors lancé un avertissement et rappelé devant ce conseil que l'attaque dont mon pays avait fait l'objet - à savoir la lâche attaque terroriste perpétrée contre nos villes paisibles par la puissance impérialiste la plus forte du monde, les Etats-Unis d'Amérique -, pourrait bien se reproduire et se produirait en fait contre tout autre pays qui tient à sa dignité, son indépendance et son non-alignement et qui a à coeur les principes de liberté et d'indépendance.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

On a pu voir les ennemis de la liberté et des peuples se partager les rôles et jouer sans cesse le même disque rayé, celui de la "Lutte contre le terrorisme". Ils évoquent tous, de mauvaise foi, l'Article 51 de la Charte relatif à la légitime défense. Le Gouvernement des Etats-Unis s'est servi de la Charte des Nations Unies comme d'un faux prétexte et, aujourd'hui, le Gouvernement raciste de l'Afrique du Sud recourt au même prétexte. Cette logique déformée, cette logique fallacieuse utilisée par les Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis terroristes d'Amérique, fait que le précédent ainsi créé a trouvé un écho auprès de ses deux rejetons illégitimes, les deux régimes réactionnaires racistes d'Afrique australe et de Palestine occupée. Les méthodes utilisées par les Etats-Unis d'Amérique, qui sont les mêmes que celles employées par le régime raciste de la Palestine occupée, ont elles aussi été utilisées par l'Afrique du Sud raciste. La même logique a été utilisée. Les mêmes mots ont été employés, sans aucun changement. Botha, le Président du régime raciste, de façon hautaine, sarcastique et méprisante, a déclaré que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient condamné le terrorisme. Il a comparé ce que ses forces avaient entrepris à ce qu'avaient fait les Etats-Unis contre la Libye. Il a également comparé les actes de l'Afrique du Sud aux actes commis par l'entité raciste contre la Tunisie. Poussant encore plus loin, l'arrogance, il a déclaré :

"Nous combattons le terrorisme exactement par les mêmes moyens que ceux utilisés par d'autres Etats occidentaux en dépit des protestations.

Botha a ajouté qu'il assumait "l'entière responsabilité des actes commis par ses forces de sécurité" et il a félicité ces dernières, comme le président Reagan avait félicité ses propres forces. Il a employé exactement les mêmes mots que le président Reagan. Et comme lui, il a dit : "Nous sommes prêts à recommencer."

Le chef du Gouvernement américain est un modèle pour lui, car il a utilisé le même prétexte que lui contre la Jamahiriya. L'autre modèle de Botha, ce sont les dirigeants de l'entité raciste qui occupent la Palestine et déclenchent des attaques répétées contre les Etats arabes. La logique et les prétextes utilisés par les agresseurs sont les mêmes partout; il n'y a aucune différence. Ils pratiquent le terrorisme d'Etat sous sa forme la plus flagrante contre les peuples et les pays épris de paix, et ce sans aucune honte. Ils persistent à accuser les opprimés et ceux qui sont épris de paix, de terrorisme. A les entendre, les

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Nations Unies sont une organisation qui parraine le terrorisme. Comble d'ironie, certains d'entre eux accusent les Nations Unies de façon tout à fait ouverte. D'autres, agissant de façon plus détournée, exercent des pressions financières sur l'Organisation, en vue de l'abattre.

Les attaques contre la liberté, contre les Etats et les peuples sont considérées comme des actes légitimes par les colons blancs. Les raids, qui sont une violation de la souveraineté et de l'inviolabilité des Etats indépendants, sont considérés comme des actes de légitime défense. Quant à l'occupation des terres d'autrui, elle est qualifiée d'"exigence de sécurité". Tels sont les prétextes donnés pour expliquer ce qui se passe en Angola, les raids de destruction commis au Mozambique, l'occupation du Liban, de la Palestine et les hauteurs du Golan. Il en est de même pour le Nicaragua auquel on demande de dissoudre son armée et de ne pas armer sa population, car cela représente une menace aux intérêts américains.

La Libye semble être la cible du terrorisme d'Etat parce qu'il appuie, comme l'a reconnu Botha, les mouvements de libération en Palestine, en Afrique, et en Amérique latine. C'est pour cela que les avoirs de la Libye ont été confisqués et qu'on lui impose des sanctions économiques et qu'on viole l'intégrité de son espace aérien, de son territoire et de ses eaux territoriales. De même qu'en Zambie, au Mozambique, au Lesotho, au Botswana, au Liban et en Tunisie ses enfants ont été tués et ses villes bombardées. Mais attaquer la Libye, c'est légitime. Mais armer Savimbi de missiles pour qu'il puisse attaquer le peuple de l'Angola en collaboration avec l'Afrique du Sud, cela aussi c'est de la légitime défense et non un acte de terrorisme.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

D'après les Américains, Savimbi est un combattant de la liberté, de même que les contras, au Nicaragua, sont des combattants de la liberté.

Ma délégation tient à réaffirmer que ces actes perpétrés par les Etats-Unis d'Amérique par le passé et les actes perpétrés aujourd'hui par le régime raciste d'Afrique du Sud constituent vraiment des précédents dangereux, car si le Conseil de sécurité ne prend pas des mesures pratiques et efficaces, d'autres actes d'agression seront commis. Il y a d'ailleurs, aujourd'hui même, des menaces proférées contre la Syrie. Cela semble indiquer que le gouvernement raciste en Palestine occupée commettra de nouveaux actes d'agression avec l'appui du Gouvernement des Etats-Unis.

La modération, le bon sens, la sagesse, selon la logique colonialiste occidentale, ne peuvent régler le problème. Que fait le groupe de contact des pays occidentaux? Qu'en est-il de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité? Qu'a pu faire le Groupe des sages chargé de la médiation entre le régime de Pretoria et l'ANC? Qui refuse de se conformer aux résolutions des Nations Unies? N'est-ce pas les Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés? Qui refuse d'imposer des sanctions contre l'Afrique du Sud? Qui continue d'appuyer le régime sud-africain? N'est-ce pas le Gouvernement des Etats-Unis? Nous voyons que se manifeste, aux plus hauts échelons, une certaine hypocrisie politique. Nous voyons le Gouvernement des Etats-Unis condamner les actes d'agression de l'Afrique du Sud tout en se livrant, lui-même, à des actes d'agression. Le Gouvernement des Etats-Unis et Ronald Reagan ont acclamé Israël lorsqu'il a attaqué la Tunisie. Si le Gouvernement des Etats-Unis est sérieux, comme on nous l'a dit hier, il doit donner son accord au projet de résolution dont le Conseil est saisi. Il doit cesser de fournir des armes à l'Afrique du Sud et cesser de l'aider financièrement, sinon leur hypocrisie et leurs discours politiques ne rimeront à rien.

On ne peut mettre fin aux actes d'agression perpétrés contre des petits peuples africains, dans la partie australe du continent, par un régime raciste lorsque ce régime reçoit des Etats-Unis, tout comme son allié naturel, l'entité sioniste en Palestine occupée, les moyens de pratiquer la terreur internationale. Nous ne pourrions mettre un terme à cette alliance qu'en réalisant l'unité dans la lutte sur les deux continents. Nous devons, en fait, suivre l'exemple du Viet Nam.

Ma délégation ne se satisfera pas de condamnations. Nous ne nous contenterons pas de dénoncer les actes d'agression de l'Afrique du Sud. Nous tenons à dire très

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

énergiquement - et le peuple de la Jamahiriya nous appuie - que nous sommes aux côtés du peuple de l'Afrique, nous sommes aux côtés du peuple de l'Azanie dans la lutte légitime qu'il mène pour démanteler la domination de la minorité blanche en Afrique du Sud. Nous devons agir sérieusement et assumer nos responsabilités en tant que communauté internationale. Il nous incombe de mettre fin à ce fléau qui s'est déchaîné, malheureusement, sur notre continent, l'Afrique, seul continent où existe la discrimination raciale.

Le Gouvernement des Etats-Unis ne peut nous leurrer avec ses déclarations qui ne sont que paroles ambiguës et manifestation d'une politique hypocrite qu'aucun d'entre nous ne peut croire. C'est la politique du Dr Jekyll et M. Hyde; c'est une insulte à l'intelligence des peuples épris de paix. Ceux qui exercent des pressions sur leurs alliés pour qu'ils fassent le siège de Cuba, du Nicaragua et de l'Angola ne sont pas, apparemment, disposés à faire la même chose contre l'Afrique du Sud. Pourquoi? Est-ce parce que les peuples noirs de l'Afrique du Sud ne sont pas, à leur avis, des humains? Le Gouvernement des Etats-Unis, dans son ensemble, et son Président en tête ont accueilli un émigrant soviétique avec le tapis rouge parce qu'il avait réussi à s'implanter en colon en Palestine et à jeter les Palestiniens à la porte. Néanmoins, nous ne voyons pas le Gouvernement des Etats-Unis manifester le même enthousiasme lorsqu'on massacre des centaines de milliers de réfugiés en Afrique du Sud et on emprisonne des dirigeants en Afrique du Sud, et certainement pas, lorsqu'il s'agit des milliers de Palestiniens qui croupissent dans les géôles israéliennes. Le Gouvernement des Etats-Unis exerce toutes les pressions possibles pour protéger les régimes racistes tant en Palestine que sur le continent africain. En même temps, il recourt à l'hypocrisie politique et fait preuve d'une personnalité dédoublée pour encourager les racistes à perpétrer leurs crimes. Pourquoi arme-t-on Savimbi? Qu'est-ce que cela représente? N'est-ce pas un appui direct accordé à l'Afrique du Sud?

Une déclaration du Ministère des affaires étrangères ou d'un porte-parole de la Maison Blanche ne suffira pas à nous faire croire que les Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés ne collaborent pas dans les crimes perpétrés contre la Zambie, le Botswana et le Zimbabwe. L'Afrique du Sud ne peut absolument pas se livrer à des agressions aussi ouvertes sans l'accord préalable du Gouvernement des Etats-Unis et de ses alliés.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Nous nous trouvons face à un nouveau défi, un défi que nous lance le régime raciste en dépit de douzaines de résolutions. Nos efforts visant à changer la politique du régime d'apartheid et celle des régimes racistes de Palestine et de l'Afrique du Sud ont échoué.

Nous essayons de tuer le serpent, mais la tête du serpent c'est le Gouvernement des Etats-Unis, qui est à la tête de l'impérialisme mondial. Et c'est ce gouvernement qui encourage les régimes racistes en Palestine occupée et en Afrique australe.

Nous sommes convaincus que les peuples en Afrique du Sud, en Azanie et en Namibie seront victorieux comme l'ont été les peuples de l'Angola, du Mozambique, du Zimbabwe, du Nicaragua, de Cuba et du Viet-Nam. De même que la Jamahiriya a courageusement tenu tête à l'arrogance américaine et à son instrument fasciste, Mme Thatcher, nous sommes convaincus que les peuples seront victorieux et que l'impérialisme et ses instruments échoueront.

Nous n'attendons pas grand-chose du Conseil de sécurité parce que nous connaissons la position des Etats-Unis et de leurs alliés. Ils auront recours au veto, comme ils l'ont fait tous les trois contre la Libye pour justifier l'agression. Ils recourront également au veto pour justifier l'agression de l'Afrique du Sud. Mais il faut assumer nos responsabilités. Nous ne pouvons succomber au chantage ou à l'agression. Nos petits peuples sur le continent africain doivent serrer les rangs avec les autres Etats épris de paix et les Etats socialistes dans le monde pour mettre fin aux actes d'agression et démanteler à jamais le régime de l'apartheid.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Botswana. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. LEGWAILA (Botswana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est vraiment un grand plaisir de vous voir, vous fils illustre du Ghana et de l'Afrique, présider le Conseil de sécurité ce mois-ci. Je n'ai guère besoin de vous dire combien nous vous estimons en tant que personne, en tant que diplomate, en tant que collègue et frère, et combien nous sommes impressionnés par vos qualités prodigieuses. Notre confiance en votre direction ne saurait être mise en doute.

Nous exprimons les mêmes sentiments à votre prédécesseur, l'ambassadeur de France, dont la direction inimitable des délibérations du Conseil, le mois dernier, restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Voici 11 mois, nous sommes venus au Conseil pour nous plaindre de l'invasion de notre capitale par des commandos sud-africains. Le Conseil a réagi promptement et positivement en adoptant la résolution 568 (1985) et en envoyant une mission à Gaborone, la capitale de mon pays, aux fins d'évaluer les dommages causés par ces commandos.

Par sa résolution 568 (1985), le Conseil de sécurité condamnait :

"tous les actes d'agression, de provocation et de harcèlement, y compris les meurtres, le chantage, les enlèvements et la destruction de biens commis par le régime raciste d'Afrique du Sud contre le Botswana;"

et exigeait :

"que l'Afrique du Sud indemnise intégralement et adéquatement le Botswana pour les pertes en vies humaines et les dommages matériels résultant de ces actes d'agression;"

C'était il y a un an à peine. Le régime raciste de Pretoria n'a ni versé les indemnités exigées par la résolution 568 (1985) du Conseil de sécurité, ni manifesté la moindre intention de renoncer à commettre de nouveaux actes d'agression contre mon pays. Au contraire, lundi dernier, à l'aube, les commandos sont revenus dans notre capitale pour y répéter leur performance, c'est-à-dire pour y semer à nouveau la mort et la destruction. Telle une bande de terroristes

M. Legwaila (Botswana)

de l'ère spatiale, ils sont descendus dans des hélicoptères de combat puissamment armés sur un petit hameau tranquille situé à proximité de notre capitale, ont assassiné de sang-froid, un ressortissant du Botswana et ont blessé trois autres personnes. Ils ont détruit la maison d'un habitant du Botswana qui ne connaissait, peut-être même pas la signification des initiales ANC.

Les faits sont clairs. Le complexe résidentiel dans le petit village de Mogoditshane qui, aux dires du régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud, serait un camp de transit pour les "gangsters de l'ANC", n'était même pas occupé par des réfugiés, et moins encore par des gangsters de l'ANC, que nous n'avons jamais eus au Botswana. Le complexe était loué à nos propres ressortissants. De toute façon, depuis l'invasion brutale et meurtrière de notre capitale, le 14 juin 1985, au cours de laquelle furent détruites plus de 10 maisons louées à des réfugiés, dont certaines appartenaient à des particuliers, nous avons eu beaucoup de problèmes pour loger les réfugiés sud-africains dans notre capitale. Pourquoi nous sommes-nous heurtés à ces problèmes? Parce que, non seulement les habitants du Botswana ne veulent pas louer leurs maisons à des réfugiés, mais ils ne les veulent même pas comme voisins. La population est constamment terrifiée par la possibilité très réelle d'une répétition de la performance des Sud-Africains, une répétition du traumatisme du 14 juin 1985. Ils ne veulent tout simplement pas, mettre en danger leurs propriétés en les louant à des réfugiés. Je dis cela pour montrer que l'endroit qui a été attaqué lundi ne pouvait avoir pour locataires des réfugiés, et moins encore ce que l'Afrique du Sud appelle "les gangsters de l'ANC", car, comme je l'ai dit, il n'y a pas de gangsters de l'ANC au Botswana. Il n'y en a jamais eu.

Les commandos sud-africains n'ont trouvé personne d'autre à cet endroit que des ressortissants du Botswana, dont l'un a été tué et deux autres blessés. C'est pourquoi, hier, l'ambassadeur sud-africain n'a pu fournir la moindre preuve pour justifier l'envoi de commandos, si ce n'est pour tuer et blesser notre peuple. Tout ce qu'il a pu faire, dans une vaine tentative pour atténuer la honte de son régime violent, a été de servir au Conseil une répétition ennuyeuse de ses vieilles accusations usées jusqu'à la trame et dénuées de tout fondement, selon lesquelles nous abritons des "terroristes".

Tous ceux qui connaissent mon pays et la façon dont nous gérons nos affaires, savent que nous n'avons absolument rien à cacher. Nous hébergeons des réfugiés, nous n'hébergeons pas des terroristes. Dans la déclaration qu'elle a faite au

M. Legwaila (Botswana)

Conseil de sécurité, le 21 juin dernier, notre Ministre des affaires étrangères, Mme Chiepe, a dit :

"En fait, nous n'avons jamais permis, nous ne pouvons permettre et nous ne permettrons jamais que l'on utilise notre vulnérable pays comme base de lancement d'opérations de guérilla contre l'Afrique du Sud" (S/PV.2598, p. 6)

Cette vérité est parfaitement connue du régime minoritaire blanc de Pretoria. Le régime sait jusqu'où nous sommes allés dans la recherche de la coexistence pacifique. Durant les 20 années de notre indépendance, nous n'avons jamais dévié de notre politique d'auto-préservation consistant à ne pas permettre, même à ceux dont la lutte est la nôtre et dont nous partageons si profondément les souffrances, de porter les armes dans notre pays ou d'utiliser notre pays pour mener la guerre contre l'un de nos voisins.

Notre attitude envers les réfugiés est une autre question. Notre président, M. Masire, a déclaré en plusieurs occasions que :

"Il n'est pas possible, malgré toute la puissance militaire que l'Afrique du Sud détient et peut déchaîner contre nous, d'anéantir notre foi en la primauté du droit..."

Nous ne tournerons jamais le dos aux victimes de la tyrannie raciale en Afrique du Sud, quelles que soient les conséquences. Nous ne fermerons jamais nos coeurs aux souffrances de nos frères.

M. Legwaila (Botswana)

Nous n'avons jamais cessé de parler de la sécurité de notre frontière commune avec l'Afrique du Sud. Nous avons subi avec persévérance son penchant pour la trahison et la mauvaise foi pour défendre notre survie. Pour montrer notre attachement à la coexistence avec l'Afrique du Sud, aujourd'hui même, vendredi 23, nos fonctionnaires devaient rencontrer les fonctionnaires du régime minoritaire blanc afin de traiter des problèmes de frontière. Quelle trahison! Il nous ont invités à une réunion aujourd'hui et nous avons accepté. Cependant, quatre jours avant la réunion, notre capitale, notre intégrité et notre souveraineté territoriales ont été violées. La mauvaise foi est manifeste. Le 14 juin dernier, nous étions également attaqués à la veille d'une réunion analogue destinée à examiner les mêmes problèmes de frontière.

L'attaque de lundi est également un acte de mauvaise foi et de trahison pour une autre raison. Lors d'une série de réunions avec l'Afrique du Sud au mois de mars, on nous a donné des raisons de penser que notre bonne foi été reconnue. Nous avons dû trouver à l'extérieur un asile pour les réfugiés qu'ils menaçaient d'assassiner et dont nous ne pouvions pas garantir la sécurité. Le monde sait que la résidence et les bureaux de l'ANC qui ont été détruits lors de l'attaque du 14 juin n'ont pas été reconstruits et que les responsables de l'ANC qui géraient les affaires civiles de leur organisation ont dû partir craignant pour leurs vies.

Quel est le problème? Le problème n'est pas que notre pays fournit un sanctuaire aux ennemis de l'Afrique du Sud, mais que nous sommes ce que nous sommes, un pays démocratique qui n'a jamais cherché à cacher qu'il partage pleinement les aspirations du peuple d'Afrique du Sud qui lutte pour sa libération. Nous ne saurions agir autrement. Notre respect du droit, notre attachement indéfectible à un mode de vie démocratique nous obligent à nous joindre au peuple d'Afrique du Sud qui lutte pour l'instauration d'une société démocratique dans son pays.

Le problème c'est que nous ne voyons aucune raison valable de signer un traité de non-agression avec un pays qui est connu pour violer les accords conclus de bonne foi. C'est là le problème. Ce n'est pas comme si l'on avait découvert que nous sommes mêlés à ce qui se passe à l'intérieur de l'Afrique du Sud. C'est tout simplement parce que nous refusons d'être asservis par un accord de non-agression qui, outre qu'il ferait de notre pays une zone tampon dans la lutte pour la liberté en Afrique du Sud, nous obligerait à accomplir des tâches d'esclave pour lesquelles nous n'avons ni capacité, ni disposition morale.

M. Legwaila (Botswana)

Nous détestons la violence car nous sommes un peuple épris de paix. Nous détestons la violence que représentent les politiques inhumaines de l'apartheid. Nous détestons la violence du terrorisme perpétré par les auteurs des politiques d'apartheid contre la majorité noire en Afrique du Sud. Nous détestons sans crainte ni ambivalence le terrorisme raciste qui a ruiné si inutilement les vies jeunes et innocentes de plus de 1 600 Noirs sud-africains depuis la fin de 1984. Voilà la violence que nous détestons. Voilà le terrorisme que nous détestons. Nous ne détestons pas et ne détesterons pas le contre-terrorisme pratiqué par le peuple sud-africain qui cherche à se libérer des entraves du racisme. Nous comprenons pourquoi ils luttent. Nous n'avons pas d'armes à leur donner pour les aider dans leur lutte de libération, mais nous comprenons pourquoi ils ont recours à la violence en tant que moyen de parvenir au changement.

Le Botswana aurait préféré un changement pacifique en Afrique du Sud plutôt que l'effusion de sang dont nous sommes les témoins aujourd'hui dans ce pays déchiré. L'effusion de sang n'a rien à voir avec nous ni avec les autres voisins de l'Afrique du Sud. Les jeunes Noirs sud-africains en ont plus qu'assez des brutalités de l'apartheid et ont décidé de sacrifier leurs vies pour la liberté. Ils le font de leur propre chef, sans y être incités par qui que ce soit au-delà des frontières de leur patrie, l'Afrique du Sud.

Ainsi, il n'y a qu'une solution au problème de la violence en Afrique du Sud. C'est une solution très simple car nous n'avons aucun doute quant à l'origine de la violence. La source de cette violence est l'apartheid. Je crois que nous reconnaissons tous que c'est là l'origine de la violence. Même ceux qui s'empressent d'excuser l'Afrique du Sud reconnaîtront que l'apartheid est bien la source de la violence. Dans ce pays, c'est bien de l'apartheid qu'émane le terrorisme par lequel le régime minoritaire blanc à Pretoria cherche à perpétuer les privilèges blancs et la misère noire. Il est évident, par conséquent, que la paix en Afrique du Sud est absolument incompatible avec l'existence dans ce pays du fléau qu'est l'apartheid et de l'idéologie pernicieuse de la suprématie blanche. Pas même les prétendues réformes ne sauraient sauver l'Afrique du Sud, moins encore les attaques répétées contre des voisins innocents sous prétexte qu'ils appuient les objectifs de l'ANC et d'autres et qu'en raison de ces objectifs nous nuisions au processus de réforme. Le mal, le mal absolu que représente l'apartheid ne saurait être réformé, il doit être détruit.

M. Legwaila (Botswana)

Le temps presse, mais malheureusement les dirigeants blancs de l'Afrique du Sud ne se montrent aucunement prêts au changement pacifique. Aveuglés par le racisme et intoxiqués par leur capacité à la violence contre la majorité opprimée d'Afrique du Sud et contre leurs voisins, ils sont convaincus à tort qu'ils auront encore le temps de remanier l'apartheid. Chaque fois qu'ils ouvrent la bouche, ils se vantent de la puissance meurtrière du pouvoir dont ils disposent. Ils se sont manifestement engagés à imposer une solution unilatérale à l'Afrique du Sud, une solution qui doit sauvegarder leur domination. Voilà pourquoi ils ont méprisé lundi l'initiative prise par le Groupe des sages du Commonwealth. Il ont attaqué trois pays du Commonwealth au moment où le Groupe des sages se trouvait à Cape Town. Il est clair qu'ils n'étaient pas sincères en invitant ce groupe des sages aux pourparlers de Cape Town. Comment quelqu'un peut-il dire qu'ils souhaitent la paix et que c'est l'ANC et des milliers de jeunes combattants pour la liberté en Afrique du Sud qui souhaitent perpétuer la violence dans le pays? Le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud ne souhaite pas la paix. Il souhaite perpétuer le statu quo.

Ceux qui croient aux miracles du Commonwealth ont placé beaucoup d'espoir dans l'initiative du Groupe des sages. En fait, la première visite du Groupe des sages en Afrique du Sud et le compte rendu de leur réunion avec Nelson Mandela ont donné l'impression que la raison commençait à l'emporter sur la terre de l'apartheid et qu'un miracle à Lancaster House allait sauver le pays de la tragédie des occasions manquées. Cela ne devait pas être le cas. Il s'est avéré que les dirigeants blancs sud-africains n'allaient pas s'écarter de leur course suicidaire sur laquelle ils se sont engagés avec leur peuple. Avec l'outrecuidance que l'on prête normalement aux bandits armés, aux terroristes qui détournent les avions et aux pirates, ils ont envahi trois pays du Commonwealth dont deux sont représentés dans le Groupe des Six qui doit veiller à l'évolution suivie par le Groupe des sages.

Si l'initiative des sages n'est pas morte - tuée par l'Afrique du Sud - elle doit être sérieusement blessée, au point d'être vouée au fauteuil roulant, c'est-à-dire qu'elle est comme une morte vivante. On a indiqué que le Groupe des sages avait déclaré l'autre jour que son initiative n'était pas tout à fait morte, un commentaire qui est bien compréhensible de la part d'un groupe d'éminents hommes et femmes d'Etat dont la mission était condamnée dès sa naissance à Nassau. Elle était condamnée parce qu'elle devait pour survivre se nourrir d'espoir, alors qu'il n'y en avait pas.

M. Legwaila (Botswana)

Voilà la tragédie de l'Afrique du Sud, la tragédie de l'apartheid. Le Conseil de sécurité doit, sans équivoque, rappeler l'Afrique du Sud à l'ordre. Les apologistes de l'Afrique du Sud doivent, en outre, réaliser que leur tolérance à l'égard de cet incorrigible perturbateur de la paix encourage l'anarchie et l'effusion de sang dans notre sous-continent. L'Afrique du Sud doit être expulsée de l'Angola, où, en collaboration avec les bandits de Jonas Savimbi, elle transforme la partie méridionale de cet Etat de première ligne en une terre à l'abandon. Elle doit être expulsée du territoire international de la Namibie, où sa présence a depuis longtemps été déclarée illégale. Elle doit laisser tous les pays de l'Afrique libres de décider de leur propre avenir, comme ils le jugent approprié, dans la liberté et dans la paix.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Botswana des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. RAJAIE-KHORASSANI (République islamique d'Iran) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président et cher frère, c'est un vif plaisir de voir la présidence du Conseil assumée par une personne possédant les qualités admirables qui sont les vôtres. Le Conseil doit être fier de son président actuel, tout comme il l'a été de son prédécesseur, le mois dernier, le représentant de la France, l'ambassadeur de Kémoularia. Mes compliments vont à ces deux personnalités dont l'une a assumé la présidence au cours du mois d'avril et l'autre l'assume pendant le mois en cours.

Le point à l'examen n'est pas nouveau; il s'agit de l'éternel problème du sionisme qui sévit en Afrique du Sud sous les auspices des Etats-Unis, pays doté du pouvoir de veto et confortablement installé dans un siège permanent au Conseil de sécurité. Voilà deux exemples frappants de fraude de la part des deux ennemis de l'humanité - l'Afrique du Sud et le Gouvernement des Etats-Unis, dominés par le sionisme - que nul être intelligent, pour naïf qu'il soit, ne saurait manquer de voir. Dans le premier cas, nous voyons le régime d'Afrique du Sud s'arroger la démocratie, et dans le second cas, nous voyons les Etats-Unis se faire les champions et les gardiens des droits de l'homme. Le régime de Pretoria est un régime raciste et inhumain, quel que soit l'étalon utilisé. Pourtant cela ne le gêne pas de joindre sa voix à ceux qui préconisent la démocratie, comme

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

le prouve la déclaration de son représentant hier, le 22 mai. Les Etats-Unis, par ailleurs, se déclarent les fermes défenseurs de l'Afrique du Sud.

Le Conseil de sécurité n'est pas capable de faire pression sur le régime d'apartheid pour qu'il abandonne sa politique et ses pratiques odieuses parce que les Etats-Unis se sont toujours empressés, grâce au veto, de défaire tout le travail que le Conseil aurait pu accomplir pendant des années.

Ces deux ennemis de l'humanité sont à ce point sûrs d'eux qu'ils ne se soucient pas le moins du monde des rapports que la télévision présente sur les brutales attaques de police ou les attaques militaires lancées contre des pays voisins de l'Afrique du Sud. Après tout, il est bien agréable de jouer à la démocratie en se contentant de tolérer quelques photos de ces brutalités criminelles afin de pacifier l'opinion publique aux Etats-Unis. L'important, c'est la sûreté et la sécurité du régime racisme sioniste de Pretoria, qui a la sanction inconditionnelle des Etats-Unis. Ce sont ces mêmes Etats-Unis qui sont à ce point émus de la moindre violation des droits de l'homme que le président des Etats-Unis, le président Reagan, ne peut dormir tranquille lorsqu'il entend parler de ces violations.

Il faut bombarder la Libye et y envoyer des missiles pour la simple raison, du moins du point de vue des Etats-Unis, que ce pays est accusé d'appuyer le terrorisme. Une conversation téléphonique ou un message décodé intercepté émanant de l'ambassade de Libye aurait, semble-t-il, tout à fait suffi à convaincre S. Exc. le Président des Etats-Unis de la validité de ces accusations. Il a donc donné des instructions aux Forces des Etats-Unis, lesquelles d'ailleurs flottent un peu partout de toute façon, pour qu'elles prennent des "mesures appropriées". La Libye a été la cible de missiles, puis de bombes. Des civils innocents, y compris une toute petite fille, ont été tués. Et voici qu'à présent, les mêmes médias américains prétendent que c'est la Syrie et non pas la Libye qui était responsable du bombage de la discothèque en Allemagne et de l'opération de l'aéroport de Rome. Tout cela est intéressant.

Tout d'abord, qu'en est-il de ces attaques terroristes criminelles lancées contre la Libye? Qu'en est-il de ces martyrs innocents en Libye? Ils ont, semble-t-il, été offerts en sacrifice au volcan insatiable de l'agression américaine. Deuxièmement, qu'en est-il de la validité des accusations contre la Syrie? Voilà encore quelque chose que l'on ne saura qu'après que les instructions

M. Rajaie-Khorassani (République
islamique d'Iran)

nécessaires auront été exécutées contre la Syrie, cette fois non pas par les forces navales américaines mais par la base sioniste créée en Palestine précisément pour les mêmes fins. Les Etats-Unis, pourtant, demeurent le gardien incontesté des droits de l'homme et l'ennemi juré du terrorisme international. Nous nous trouvons donc en face de deux revendications frauduleuses : d'une part, l'Afrique du Sud revendique la démocratie, de l'autre, les Etats-Unis revendiquent le titre de gardien des droits de l'homme et de combattant du terrorisme. Il serait bien étonnant que le Conseil ne voie pas qu'il s'agit là de cas parallèles de fraude de la part des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud.

M. Rajaie-Khorassani (République
islamique d'Iran)

S. Exc. M. P. W. Botha, du prétendu régime démocratique d'Afrique du Sud, soutient que ses attaques militaires contre les trois pays voisins étaient absolument analogues à celles des Etats-Unis contre la Libye et à celles de la base sioniste soeur qui occupe la Palestine contre la Tunisie. Je crois qu'il a raison. Ces actes d'agression sont tous de même nature. Toutefois, ce qu'il ne comprend pas, c'est que là n'est pas la question pour le Conseil de sécurité. Le problème, c'est que ce sont les agressions américaines et sionistes qui ont encouragé les agresseurs sud-africains dans leur agression contre leurs voisins. "Si le président Reagan peut ouvertement le faire, pourquoi le président Botha ne le pourrait-il pas?" nous dit ce dernier dans cette instance internationale.

Les analogies logiques aussi bien qu'opérationnelles entre les deux actes d'agression prouvent bien la nature des trois bases diaboliques et néfastes de notre petite planète, toutes trois également démocratiques, chacune complétant les valeurs démocratiques des deux autres. Les deux bases sionistes - l'une en Afrique du Sud et l'autre occupant bien entendu la Palestine - sont inférieures à la base maîtresse qui se trouve aux Etats-Unis, cette dernière ayant l'avantage d'être aussi la gardienne des droits de l'homme. Les deux autres ne sont que les partisans de la démocratie.

Ce triangle des Bermudes qui engouffre tout signe des valeurs humaines explique fort bien le veto sans réserve des Etats-Unis contre toute décision sévère qui serait prise au Conseil de sécurité à propos des deux bases sionistes. Le dernier veto a été opposé le 15 novembre 1985.

Les récentes agressions prouvent une fois de plus le lien maléfique entre l'engagement constructif - ou plus exactement, destructif - et les agressions perpétrées par les deux bases sionistes que sont l'Afrique du Sud et le régime occupant la Palestine contre leurs voisins. N'oublions pas que certains voisins des Etats-Unis ne sont pas plus en sécurité que les voisins de l'Afrique du Sud ou que les voisins du régime sioniste qui occupe la Palestine. Une fois de plus, on a pu comprendre, car c'est l'évidence même, pourquoi les Etats-Unis sont toujours hostiles aux sanctions complètes et obligatoires contre l'Afrique du Sud. Une fois de plus, il est devenu évident que la résistance militaire et militante est la seule solution contre ces deux petits satans. Les nations éprises de liberté

M. Rajaie-Khorassani (République
islamique d'Iran)

doivent donc appuyer tous les mouvements de libération, comme le Pan Africanist Congress et l'African National Congress, comme la South West Africa People's Organization et les héroïques opérations militaires des Musulmans palestiniens et libanais, au lieu de danser sur l'air de l'impérialisme des Etats-Unis, de traiter de tous les noms ces mouvements de libération et leurs opérations ou encore de les accuser de terrorisme.

Une fois de plus il apparaît à l'évidence que le régime d'apartheid en Afrique du Sud, tout comme la base sioniste qui occupe la Palestine, ne peut pas être réformé. Les deux sont des cancers qui doivent être extirpés par une chirurgie militaire.

Une fois de plus il apparaît à l'évidence que les slogans du maintien de l'ordre sont exploités pour maintenir le statu quo et perpétuer l'apartheid. Les vingt-cinq milliards de dollars provenant de banques privées américaines et le prêt de 1,1 milliard de dollars du Fonds monétaire international (FMI) octroyé grâce aux pressions des Etats-Unis, s'expliquent parfaitement. Il ne s'agit que d'une modeste contribution au caractère agressif du régime de Pretoria.

Enfin, il apparaît une fois de plus à l'évidence qui est le terroriste et qui se livre au terrorisme d'Etat. Les attaques contre le Zimbabwe, le Botswana et la Zambie au moment où des sages - si l'on peut dire - du Commonwealth se trouvaient dans la capitale sud-africaine et s'employaient, dans un effort de médiation, à trouver une solution négociée à la situation, pourraient bien signifier que ces efforts de médiation et de négociation n'étaient que des manoeuvres dilatoires pour faire gagner du temps au régime de Pretoria et différer l'attaque finale inévitable de tous les combattants révolutionnaires de la liberté contre le régime d'apartheid.

Les attaques contre les trois pays voisins sont des attaques terroristes contre des Etats indépendants qui visent à les terroriser et à les déstabiliser. Ces tactiques ne sont pas nouvelles et le Conseil les connaît bien. Mon Gouvernement et le peuple révolutionnaire de la République islamique d'Iran condamnent énergiquement ces actes d'agression militaire contre le Zimbabwe, le Botswana et la Zambie. Ils présentent leurs condoléances aux peuples valeureux de ces pays victimes. A cette fin, le Ministère des affaires étrangères de la République islamique d'Iran a publié, le 21 mai 1986 à Téhéran, un communiqué dont j'aimerais donner lecture au Conseil.

M. Rajaie-Khorassani (République
islamique d'Iran)

"Hier, le régime raciste sud-africain, conformément à sa nature agressive, a ouvertement attaqué les territoires de trois pays indépendants d'Afrique australe. Ce régime, qui est incapable de s'opposer aux mouvements et protestations sans cesse croissants de la population à l'intérieur de ses frontières, a attaqué les capitales du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe et déclaré que son objectif était de supprimer les camps prétendument terroristes de l'African National Congress en Afrique australe.

La récente agression du régime de Pretoria contre les trois pays d'Afrique australe a été menée en coordination avec les Etats-Unis impérialistes et avec leur appui alors que l'opinion publique mondiale n'a pas encore oublié l'agression barbare lancée par les Etats-Unis contre la Libye innocente et qu'elle assiste encore à des préparatifs du régime qui occupe la Palestine en vue d'une autre agression contre la Syrie.

Tous ces actes barbares sont perpétrés sous le prétexte fallacieux de lutter contre le terrorisme, alors que l'objectif réel est d'étouffer la voix de la liberté et de briser le mouvement et la résistance sans cesse croissants des peuples du monde contre ces épitomes d'injustice et d'oppression du monde contemporain que sont les Etats-Unis, Israël et l'Afrique du Sud.

La République islamique d'Iran, tout en condamnant ces agressions ouvertes contre les territoires d'Etats indépendants, appelle tous les pays progressistes et épris de paix ainsi que les organisations internationales humanitaires qui appuient les droits de l'homme et la justice à condamner ces actes d'agression et à prendre les mesures coordonnées nécessaires pour contrer, de façon simultanée et décisive, ces crimes.

La République islamique d'Iran proclame, une fois de plus, son appui total à la lutte des pays de première ligne et des mouvements de libération de l'Afrique australe. Elle appuie la lutte que mènera le peuple opprimé d'Afrique du Sud jusqu'à la chute et l'élimination totale du régime raciste de Pretoria, qui est une tache sombre et une source de dégradation pour l'humanité."

Si ma mémoire ne me trompe pas, c'est vers la fin du XIXe siècle que le peuple boer a occupé la région appelée maintenant "Afrique du Sud". Les Anglo-saxons n'ont pas eu de difficulté avec cette occupation, mais dès que l'or et les diamants furent découverts, ils ont dû se rendre dans la région pour - si l'on peut dire - la libérer de l'occupation des Boers.

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

La Namibie connaît des difficultés simplement parce qu'on y a découvert de l'uranium; dès lors, le régime d'apartheid sud-africain s'est senti obligé de maintenir 100 000 de ses militaires sur place. Au Moyen-Orient, on a trouvé du pétrole et, maintenant, les Etats-Unis se sentent profondément obligés d'être là pour défendre la sécurité de cette région.

Tous ces cas d'attitude défensive - et les engagement fermes pris par les Etats-Unis et l'impérialisme pour défendre ces cas - me rappellent le vers suivant de Jalla-adin Roomi, le grand poète persan :

"C'est sa beauté même qui est l'ennemi du paon.

Innombrables ont été les rois que leur majesté même a rendus martyrs."

Je pense que, si ces ressources n'existaient pas dans le monde arabe, en Afrique du Sud et dans les régions voisines en Afrique australe, les Etats-Unis n'auraient pas été tellement encouragés à appuyer les forces d'occupation dans ces régions ni dans les pays arabes au Moyen-Orient.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République islamique d'Iran des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la République arabe syrienne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. AL-ATASSI (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, nous tenons à vous remercier et à remercier, par votre intermédiaire, les membres du Conseil pour avoir permis à ma délégation de participer aux délibérations concernant le problème qui nous préoccupe, à savoir l'agression sud-africaine contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. Par la même occasion, je ne saurais manquer de vous présenter, vous qui êtes le représentant éminent d'un pays ami, le Ghana, nos félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mai, ainsi que pour les qualités de diplomate avisé qui vous sont unanimement reconnues. Nous sommes certains que vous saurez conduire les délibérations du Conseil avec beaucoup d'objectivité, ce qui lui permettra de s'acquitter des tâches dont il est investi.

J'aimerais également adresser à M. Claude de Kémoularia, représentant permanent de la France, les remerciements de ma délégation pour la manière exemplaire dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

Nous avons appris avec beaucoup de consternation et d'indignation l'agression barbare commise le 19 mai par le régime raciste de Pretoria contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. Le Conseil se réunit à nouveau pour examiner, une agression extérieure commise contre des Etats indépendants sous des prétextes fallacieux et récusés par le droit international. Le monde a condamné cet acte d'agression qui constitue une violation flagrante du droit international et de la souveraineté de trois Etats indépendants qui sont, de surcroît, Membres de l'Organisation des Nations Unies et membres du Mouvement des pays non alignés, et qui font également partie des Etats africains de première ligne.

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

Les forces armées du régime d'apartheid ont bombardé de façon sauvage des civils et, notamment, des réfugiés qui se trouvaient dans des camps établis par d'autres organisations internationales.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de cette attaque, les orateurs qui m'ont précédé l'ont décrite abondamment.

Mon pays estime que cette agression n'est en fait qu'un nouvel épisode dans la longue série d'attaques perpétrées par les régimes racistes contre des Etats indépendants et des Etats souverains. Il importe ici de souligner que le régime d'Afrique du Sud n'aurait pas pu poursuivre sa politique d'agression contre des Etats indépendants, faisant sienne la politique du gros gourdin, sous prétexte de poursuivre les combattants de la liberté de l'ANC, ainsi que d'autres combattants de la liberté, sans l'appui et l'encouragement matériels, financiers, politiques, prodigués par les Etats impérialistes aux ambitions coloniales, notamment les Etats-Unis d'Amérique, qui ont eux-mêmes pratiqué un terrorisme d'Etat contre la Jamahiriya arabe libyenne, pays frère. Cette agression, nous ne l'avons pas encore oubliée, et la communauté internationale dans son ensemble s'en rappelle également. Les menaces proférées par les Etats-Unis contre des Etats souverains qui sont eux-aussi victimes d'agression sont monnaie courante. Dans ce contexte, il convient d'indiquer que le collaborateur et complice du régime raciste de l'Afrique du Sud - je veux parler ici de Tel-Aviv - pratique la même politique contre le peuple arabe de Palestine et ce, grâce à l'appui prodigué par les Etats-Unis d'Amérique, dont il s'inspire.

L'agression sud-africaine s'inscrit dans le cadre d'une politique expansionniste et raciste qui cherche à perpétuer la domination de la minorité blanche. Comme ce régime ne réussit pas à juguler la résistance interne, il a recours à des moyens encore plus violents pour y mettre fin définitivement.

Il y a quelques jours, le Président sud-africain a annoncé qu'il avait l'intention de réduire à néant les combattants africains, précisant que cette agression criminelle n'en était que le prélude. Ce n'est pas la première fois que le régime raciste attaque des Etats voisins.

En notre qualité de membre du Mouvement des non-alignés, nous appuyons pleinement la déclaration adoptée par le Bureau de coordination et lue par le Représentant permanent de l'Inde au cours de la séance d'hier.

M. Atassi (Rép. arabe syrienne)

Il est du devoir du Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités pleines et entières. Le monde attend de vous que soient enfin imposées des sanctions contre ce régime qui viole la Charte de façon systématique et qui compromet gravement la paix et la sécurité internationales.

La seule action que Pretoria soit à même de comprendre est l'application du Chapitre VII de la Charte, qui prévoit des sanctions globales et obligatoires pour mettre fin au régime d'apartheid, ce qui permettrait aux habitants autochtones de vivre dans la dignité et dans la liberté sur leur sol ancestral.

Les mouvements de libération africains ne connaîtront pas de répit tant que l'on n'aura pas anéanti le régime d'apartheid.

Pour terminer, nous aimerions exprimer notre solidarité avec les Etats africains de première ligne et les peuples d'Afrique du Sud dans leur juste lutte jusqu'à annihilation totale du régime d'apartheid.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République arabe syrienne des paroles aimables qu'il a eues à mon endroit.

L'orateur suivant est le représentant des Emirats arabes unis.

M. AL-MOSFIR (Emirats arabes unis) (interprétation de l'arabe) : Ma délégation a grand plaisir à vous voir présider nos travaux. Votre compétence diplomatique bien connue et votre tact nous portent à croire que nos travaux seront couronnés de succès.

Je voudrais exprimer notre reconnaissance à S. Exc. M. Claude de Kémoularia pour la façon exemplaire et compétente avec laquelle il dirigé les travaux du Conseil pendant le mois d'avril.

Le Conseil, ainsi que tous les autres organes des Nations Unies, est saisi depuis de nombreuses années de la situation tendue qui règne en Afrique australe. Cette situation résulte des pratiques et politiques du régime raciste en Afrique du Sud. L'opinion publique internationale est consciente de cette situation qui continue à se détériorer. Elle sait que le meurtre, la déportation et le déni de ses droits sont le lot quotidien du peuple d'Afrique du Sud. Les Etats de première ligne connaissent maintenant le même sort. Nous sommes convaincus que, tant que le régime d'apartheid ne sera pas éliminé, il n'y aura ni stabilité en Afrique du Sud ni paix en Afrique australe.

Nous croyons que le Gouvernement sud-africain, qui a adopté le système d'apartheid comme sa doctrine et son mode de vie, ne l'abolira pas de lui-même.

M. Al-Mosfir (Emirats arabes unis)

Nous croyons aussi que ce régime raciste n'est pas né en terre africaine et son élimination pacifique ne se fera donc pas sur la terre d'Afrique. Cette élimination doit se faire là où le racisme est né en tant que théorie et en tant que doctrine. Il faut l'éliminer dans la culture où il a vu le jour. Tant que le racisme se ressource au-delà du continent africain, dans des pays qui fournissent au régime sud-africain les moyens de se maintenir et de survivre, tout ce que l'on dira à ce sujet sera simplement paroles en l'air et n'aura aucun sens.

C'est pour cela que mon pays appuie, comme par le passé, l'imposition de sanctions globales contre l'Afrique du Sud. Nous sommes convaincus qu'en l'absence de ce blocus et de ces sanctions, l'apartheid ne pourra pas être éliminé et que, par conséquent, la paix ne pourra pas régner en Afrique australe.

L'Afrique du Sud a perpétré un acte d'agression contre le Zimbabwe, la Zambie et le Botswana pour consolider le régime d'apartheid et pour saper le dialogue qui vise à régler la question de façon pacifique.

M. Al-Mosfir (Emirats arabes unis)

Pour justifier cet acte d'agression, ce gouvernement a invoqué trois raisons : la lutte contre le terrorisme, l'exercice du droit de légitime défense conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et la défense des nations civilisées. Bien que la dernière de ces raisons mériterait d'être examinée plus longuement, ce qui ne peut se faire ici, tous les prétextes invoqués par l'Afrique du Sud pour justifier cet acte d'agression ont déjà été employés et le Conseil en a été saisi. Par conséquent, il est inutile d'en discuter à nouveau.

Nous pensons néanmoins qu'ils seront invoqués plus souvent à l'avenir et que bien d'autres Etats seront victimes d'actes d'agression, sous les mêmes prétextes. Nous sommes sûrs que ce seront ces prétextes-là qui seront invoqués pour justifier n'importe quel crime à l'avenir. Le fait que c'est aux mêmes prétextes que recourent les auteurs d'actes d'agression est une claire indication des liens existant entre eux. Par conséquent, le Conseil de sécurité doit suivre cette situation de très près et faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à cet enchaînement d'actes d'agression.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant des Emirats arabes unis des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Zimbabwe. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MUDENGE (Zimbabwe) (interprétation de l'anglais) : Du fait que le Ghana a été le premier Etat de l'Afrique subsaharienne à vaincre le colonialisme et à obtenir la liberté et qu'il est resté pendant bien longtemps le porte-drapeau de la lutte contre l'impérialisme et une source d'encouragement pour les dépossédés de notre continent, il occupe une place toute particulière dans le coeur de tous les Africains. Et, bien sûr, il est également la patrie bien-aimée de ce grand fils de l'Afrique, Kwame Nkrumah.

Vous-même, monsieur le Président, êtes l'incarnation de ces nobles traditions de votre pays, et ma délégation, compte tenu de la question qui nous occupe, ne pouvait souhaiter de meilleur Président du Conseil pour le mois en cours.

Ma délégation souhaite déclarer officiellement à quel point elle a apprécié la manière efficace dont le représentant de la France a dirigé les travaux du Conseil durant le mois d'avril.

Ce qui s'est passé à l'aube du lundi 19 mai 1986 est maintenant connu de tous. Des agents du régime raciste de Pretoria ont attaqué les capitales des Républiques du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe. Le même jour, dans

M. Mudenge (Zimbabwe)

l'après-midi, le Premier Ministre de mon pays, l'Honorable Robert Mugabe, a publié une déclaration décrivant ce qui s'était passé et exprimant la position du Zimbabwe sur ces événements. J'aimerais donner lecture de cette déclaration au Conseil.

"A minuit, le régime raciste sud-africain d'apartheid a déclenché une attaque contre l'Etat souverain du Zimbabwe, son objectif étant des bases de l'ANC situées en deux endroits de Harare.

Cette agression barbare a été perpétrée en deux endroits : en ville, 16 rue Angwa, et 19 Eves'Crescent, Ashdown Park. Au 16 rue Angwa, les racistes ont endommagé un bâtiment public dont une partie sert de restaurant et de salon de coiffure et l'autre partie de bureaux. Un garde de sécurité privée a été blessé.

Au 19 Eve's Crescent, il n'y a eu aucun blessé étant donné que l'ancienne maison de l'ANC était inoccupée. Dans la panique du départ, les racistes ont laissé derrière eux, aux deux endroits, du matériel divers, y compris du matériel de communications, des véhicules et des explosifs, lorsqu'ils ont été appréhendés par les forces de sécurité.

Lors des opérations de poursuite, les forces de sécurité ont arrêté trois suspects - je crois savoir que ce chiffre est maintenant de quatre - qui collaborent actuellement à l'enquête menée par la police. De plus amples détails seront communiqués dès que celle-ci sera achevée.

Il est clair que ces deux attaques lâches et non provoquées visaient le Zimbabwe en tant qu'Etat de première ligne. Il est tout aussi clair que le régime raciste sud-africain, de par ces actes d'agression aveugles contre les Etats de première ligne, est devenu une organisation terroriste qui, sans aucune retenue, déchaîne des attaques barbares contre ses voisins pour défendre et justifier le système néfaste et inhumain qu'il préconise.

Le régime raciste et barbare de Pretoria n'a manifestement réussi ni à endiguer la marée de la révolution en Afrique du Sud ni à satisfaire les justes demandes de la majorité opprimée de sa population et accuse aujourd'hui les Etats indépendants voisins d'être responsables de ses problèmes internes.

Nous refusons d'endosser la responsabilité de la querelle intestine en Afrique du Sud. Les racistes nous attaquent parce qu'il nous reprochent l'appui que nous apportons à la juste lutte en Afrique du Sud, l'aide et l'asile que nous donnons aux réfugiés fuyant la colère des oppresseurs.

M. Mudenge (Zimbabwe)

Le Zimbabwe ne se laissera pas intimider; il continuera d'aider les mouvements de libération d'Afrique du Sud et de leur accorder un appui politique, matériel et moral, conformément à la charte de l'OUA.

L'agression militaire aveugle qui vient d'être commise souligne deux choses qui sont liées entre elles. Premièrement, que le régime sud-africain a adopté le terrorisme d'Etat comme politique, ce qui menace gravement la sécurité de la région parce que nous, qui sommes les victimes de cette politique, nous devons nous défendre. Deuxièmement, pour garantir la paix et la sécurité dans la région, la communauté internationale devrait prendre immédiatement des mesures en vue d'isoler le régime sud-africain par l'imposition de sanctions économiques obligatoires complètes."

Les commentateurs et les éditorialistes cherchent toujours à comprendre les raisons profondes de ces attaques et le moment choisi pour leur exécution. Il semblerait que chacun s'accorde à reconnaître que le choix des objectifs était douteux du point de vue militaire, le moment choisi stupéfiant et les résultats pitoyables et pathétiques, pour ne pas dire tristement tragiques.

M. Mudenge (Zimbabwe)

A Gaborone, le commando aéroporté a détruit quelques immeubles, tué un footballeur innocent du Botswana et blessé deux autres personnes avant d'être chassé par le feu des forces de sécurité locales. En Zambie, les avions de chasse et un commando ont tué un réfugié namibien et en ont blessé 10 autres, y compris des enfants angolais dont l'un était âgé de deux ans et l'autre de cinq, dans un camp de réfugiés à proximité de Lusaka. A Harare, un gardien de nuit zimbabwéen a été blessé par des débris volants dans le bas de la ville. Un bâtiment public qui abritait des bureaux, un salon de coiffure et un restaurant était censé être l'objectif visé. Un petit bureau au dessus du restaurant "Go-Go" - j'ai ici une photo sur laquelle on peut voir le petit restaurant, au-dessus le bureau et à côté un salon de coiffure - est censé être le "centre opérationnel" de l'ANC. Ce sont là des lieux publics; il y a toujours foule. Le deuxième objectif était une maison sise dans l'un des faubourgs d'Harare dont se servaient les fonctionnaires de l'ANC. Cette petite maison était censée être une "installation de transit". On demande au Conseil de croire qu'un camp de réfugiés officiel des Nations Unies en Zambie, des immeubles locatifs au Botswana et un petit bureau et une maison au Zimbabwe étaient de grands "centres opérationnels" et des "installations de transit" menaçant la sécurité de l'Afrique du Sud.

Certes, si les racistes souhaitent se leurrer eux-mêmes, rien ne les en empêche, mais ils ne doivent pas s'attendre que la communauté mondiale soit bête au point d'avaler ces bêtises. L'ANC a des bureaux et des résidences bien plus grands et confortables à Londres, à New York, à Paris, à Bruxelles, à Rome - je pourrais continuer comme cela - et ailleurs qu'à Harare. S'agit-il là également de "centres opérationnels de guérilla et d'"installations de transit"? Et M. Botha va-t-il envoyer ses bandes d'assassins à Londres, New York et en d'autres lieux pour détruire ces installations? Si les Etats-Unis et le Royaume-Uni et le reste de la communauté internationale acceptent leur obligation de permettre qu'existent ces bureaux dans leur pays, pourquoi faut-il refuser cette même obligation au Zimbabwe? En tant que membre de l'Organisation de l'unité africaine, du Mouvement des non-alignés et des Nations Unies, nous avons des obligations semblables et nous ne pouvons pas nous dérober à nos responsabilités. Non, les raisons qu'avance Pretoria pour attaquer ces objectifs sont spécieuses, illogiques et absurdes. Comme toujours, ses arguments sont trompeurs : un mélange de mensonges, d'évasions et d'absurdités.

M. Mudenge (Zimbabwe)

Les racistes ont attaqué les trois pays avant tout parce qu'ils représentent l'antithèse de leur propre politique. Ils sont de bons exemples de sociétés non-raciales réussies et d'adversaires implacables du système odieux de l'apartheid qui existe en Afrique du Sud. Deuxièmement, le régime s'efforce de détourner l'attention de ses propres révoltes et discordes internes en se créant des ennemis fictifs à l'étranger, stratagème classique qu'emploient la plupart des régimes fascistes. Troisièmement, les racistes souhaitent ternir l'image de leurs voisins, en particulier celle du Zimbabwe, qui va bientôt accueillir le huitième Sommet du Mouvement non aligné. Et, enfin, les trois pays représentent un danger pour le régime raciste, parce qu'ils croient en des idées considérées par le régime raciste comme subversives, à savoir la démocratie, l'égalité de l'homme, la fraternité, le non-racisme, etc. Botha croit bêtement qu'il peut soustraire la majorité de ses compatriotes à ces idées. Comme c'est triste! Comme un roi Canute moderne, il se tient debout devant le Limpopo dans une attitude de vaine gloriole et les bras étendus dans l'espoir futile d'arrêter la montée de la marée de la libération qui envahit sa terre. Et comme le roi Canute de l'histoire, son échec est garanti.

Les arguments qu'avance Botha pour attaquer ses voisins n'ont de validité ni juridique ni morale et sont fondamentalement malhonnêtes. Il cite l'Article 51 de la Charte des Nations Unies pour justifier ses actes qu'il prétend avoir commis en état de légitime défense et renvoie à l'attaque des Etats-Unis contre la Libye, comme si c'était là un précédent accepté d'ores et déjà en droit international. Mon gouvernement a déjà exprimé ses vues sur ce sujet et les a fait consigner. J'ai entendu dire que le diable cite les Saintes Ecritures, mais je n'avais jamais pensé que je serais témoin d'un exemple aussi évident.

L'apartheid, selon les Nations Unies, est un crime contre l'humanité. Le régime de Botha est coupable de ce crime. Le génocide, selon la Convention des Nations Unies sur la prévention et le châtement du crime de génocide, est un crime contre l'humanité. Le régime de l'apartheid est accusé de génocide. Le massacre quotidien de bébés, d'écoliers, d'hommes et de femmes noirs atteint maintenant l'ampleur d'un génocide. Tout homme, toute femme et tout enfant de toute nation civilisée a le devoir et l'obligation de résister à ces crimes contre l'humanité perpétrés par le régime d'apartheid. Ce régime n'a aucun droit moral ou juridique d'exister. Il est exclu. Il ne peut pas invoquer pour sa protection les nobles principes qui gouvernent l'homme civilisé dans les relations internationales.

M. Mudenge (Zimbabwe)

Nous disons à Botha, "Les Nations Unies, dont vous avez daigné citer, mais en vain, les instruments internationaux pour vous défendre, vous jettent l'anathème et vous refusent le droit d'exister en tant que gouvernement. Elles vous condamnent à la damnation. Elles demandent la liquidation de votre système de gouvernement."

Hier, en ce Conseil, le représentant du régime raciste a demandé aux voisins de l'Afrique du Sud d'accepter le système socio-politique existant dans son pays en tant que condition d'établissement de relations de bon voisinage. Mais nous disons : comment pourrions-nous accepter un tel système odieux et ce crime contre l'humanité? Il nous demande, en outre, d'envisager un accord avec lui et son pays en matière de paix dans la région? Nous leur répondons : il est curieux que vous osiez nous demander de conclure un accord avec vous, alors que vous avez amplement démontré votre trahison dans l'Accord de Nkomati. Nous disons à l'Afrique du Sud : montrez-nous d'abord que vous pouvez honorer vos engagements en assumant les obligations qui découlent de l'Accord de Nkomati.

Non seulement les raids de Botha sont dénués de toute justification morale ou légale, mais le moment choisi pour les exécuter a causé une vive déception, car ils se sont produits alors même que le Groupe des sages du Commonwealth se trouvait en Afrique du Sud et s'efforçait de trouver une solution aux problèmes de ce pays. Peut-on être plus fou?

M. Mudenge (Zimbabwe)

Cela me rappelle votre pays, monsieur le Président, où deux femmes faisant le marché se vantaient mutuellement les merveilles de la technologie moderne. L'une disait "Vous savez, mon cousin est revenu de Londres avec une jambe de bois et, chaque jour, il court cinq miles" et l'autre de répondre "Ah, le mien est revenu des Etats-Unis avec deux jambes de bois et un bras en bois, et il participe chaque année au marathon de 30 miles". Et, à côté d'eux, une jeune étudiante sud-africaine a dit alors "Eh bien, d'où je viens, il y a un homme avec une tête en bois et il dirige le pays".

Cela dit, il importe que nous ne perdions pas de vue le fait que les attaques récentes ne sont pas des manifestations isolées. Pas du tout. Elles s'inscrivent dans une politique bien établie de sanctions contre les Etats de première ligne et les Etats voisins. Oui, Prétoria a appliqué systématiquement sa propre politique de sanctions contre ses voisins. Cette politique comprend des sanctions économiques, militaires et politiques contre chacun d'entre nous. Ces sanctions sont appliquées régulièrement et impitoyablement. Dans ce contexte, ce qui s'est passé lundi est d'une importance essentiellement symbolique, beaucoup plus apprécié par Pretoria pour son caractère très visible que pour les dommages matériels réellement occasionnés aux trois pays. Dans le cas du Zimbabwe, Pretoria a sincèrement pensé qu'en agissant ainsi il faisait plaisir à certains de ses grands amis qui, comme le pensait l'Afrique du Sud, voulaient que les ailes du Zimbabwe soient coupées. Pourtant, des sanctions plus insidieuses et plus pernicieuses sont infligées, dans la plupart des cas, sans publicité. La politique des sanctions de Pretoria contre ses voisins est clairement énoncée dans un document établi en 1981, à la demande du régime raciste, par le professeur Deon Geldnuys, consultant sud-africain en matière de politique étrangère. Ce document, intitulé "Certaines incidences stratégiques des relations économiques régionales pour l'Afrique du Sud", est maintenant publié. On peut en prendre connaissance. Ce n'est plus un secret. Ce document montre comment l'Afrique du Sud pourrait - et je résume brièvement - premièrement, utiliser ses réseaux ferroviaires et ses ports pour harceler, pressurer ou étrangler l'un quelconque de ses voisins sans littoral, et cela en manipulant le nombre de wagons de chemin de fer ou de postes d'amarrage disponibles, en imposant des surcharges, en annonçant des restrictions sur le volume des marchandises exportées pouvant transiter en Afrique du Sud; deuxièmement, limiter ou interdire l'importation de main-d'oeuvre originaire des

M. Mudenge (Zimbabwe)

pays voisins; troisièmement, utiliser les postes-frontières pour harceler les ressortissants de ces Etats qui passent par l'Afrique du Sud pour accéder au monde extérieur; et quatrièmement, limiter et contrôler le volume de certains produits, comme le pétrole, qui sont destinés aux Etats voisins. Je vais en rester là.

Le document souligne que l'Afrique du Sud doit agir de manière telle que le monde extérieur ne puisse jamais lui reprocher de le faire délibérément.

Les mesures susmentionnées ont été appliquées régulièrement. Nous avons vu, récemment, ce que l'on pouvait réaliser par la manipulation des postes-frontières. Dans le cas du Lesotho, cela a provoqué la chute d'un gouvernement. La limitation ou l'interdiction de l'importation de main-d'oeuvre a été utilisée, à un moment ou à un autre, contre tous les voisins de l'Afrique du Sud. On estime que le Mozambique, à lui seul, a perdu environ 2,6 milliards de dollars en 1984 à la suite des mesures de représailles prises par l'Afrique du Sud pour des questions de main-d'oeuvre. Dans le cas du Zimbabwe, l'Afrique du Sud a fait appel à des bandits armés pour détruire les liaisons ferroviaires entre le Zimbabwe et le Mozambique et, de ce fait, le gros de ses marchandises doit transiter par des ports sud-africains plus éloignés et plus chers. De ce fait, le Zimbabwe a dû payer 500 dollars par tonne de plus que s'il avait utilisé des liaisons plus courtes passant par le Mozambique pour exporter certains de ses produits. Cela est vrai également pour la Zambie. Dans le cas de l'Angola, nous savons tous ce que les bandits criminels de l'UNITA, dotés maintenant de missiles Stinger, ont fait pour paralyser la voie ferroviaire de Banguela.

Nous pourrions encore donner de nombreux exemples concrets de ces sanctions, mais je crois que nous avons bien illustré le fait que l'Afrique du Sud applique une politique de sanctions économiques et politiques contre ses voisins. Nous avons déjà signalé que les sanctions de l'Afrique du Sud contre les pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe ont coûté aux pays concernés au moins 10 milliards de dollars durant les cinq dernières années. On sait également que les activités de déstabilisation de l'Afrique du Sud dans les Etats voisins ont causé la mort de 100 000 personnes au moins. Voilà dans toute leur horreur les faits et les chiffres réels.

Voilà la situation telle qu'elle est en réalité. Comme l'Afrique du Sud emploie déjà l'arme des sanctions contre nous, et comme cette arme est manifestement efficace, nous ne pouvons comprendre pourquoi certains de nos amis

M. Mudenge (Zimbabwe)

occidentaux cherchent à faire valoir que les sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud sont : a) immorales; b) préjudiciables aux personnes qui ne sont pas visées; c) inefficaces; et d) préjudiciables aux Etats voisins, etc. Nous sommes déjà affectés et nous savons qu'elles sont efficaces. Et elles peuvent affecter l'Afrique du Sud elle-même, en fait, car nous savons que la communauté bancaire mondiale a failli mettre l'Afrique du Sud à genoux lorsque, sans le vouloir, elle a imposé des sanctions limitées contre ce pays.

Ce que nous demandons au Conseil, aujourd'hui, n'est pas grand-chose. Nous ne demandons pas l'imposition de nouvelles sanctions par le Conseil. Non. Nous demandons la conversion des mesures volontaires actuelles préconisées par le Conseil de sécurité - dont certaines ont été entérinées par le Commonwealth, d'autres par la Communauté économique européenne (CEE), et d'autres encore ont force de loi aux Etats-Unis - en sanctions obligatoires. Nous ne demandons rien qui ne soit déjà en vigueur. Tout ce que nous demandons au Conseil c'est d'envoyer à l'Afrique du Sud un message plus ferme que les précédents, qui ne semblent pas l'avoir impressionné jusqu'à présent. Nous demandons un signe de volonté politique, de résolution et de détermination de la part du Conseil.

M. Mudenge (Zimbabwe)

Evitons de dissimuler nos intérêts égoïstes sous une hypocrisie moralisatrice. Nous devons nous rencontrer en amis et déclarer nos intérêts véritables aux uns aux autres, pour voir comment nous pouvons parvenir à notre objectif commun qui est de sauver l'Afrique du Sud de l'abîme. Renonçons aux astuces et aux dissimulations. Nous disons à nos amis occidentaux : nous avons une idée assez précise de vos craintes et de vos intérêts en Afrique du Sud. Nous savons que vous voulez protéger ces intérêts. Nous sommes disposés à en parler avec vous. Mais, nous devons le faire sur la base de l'honnêteté et de la franchise.

Avant de terminer, je voudrais lancer un appel à nos amis des Etats-Unis : il est temps de renoncer au "couplage", à "l'engagement constructif" et à la fourniture de missiles stinger. Ce ne sont pas là des politiques mais des fantasmes et des illusions, ainsi que le meilleur moyen de parvenir au désastre dans notre région. Ils ont fait obstacle à l'indépendance de la Namibie et ont octroyé la respectabilité à l'Afrique du Sud raciste. C'est pourquoi nous demandons à nos amis américains de réfléchir une fois encore.

Enfin, nous souhaitons parler à tous nos amis parce que nous savons que dans l'histoire il y a des moments où il convient de parler et des moments où il convient d'agir. Nous admirons le mystère de la naissance car nous avons vu beaucoup de morts. Nous espérons que personne ne se trompe en pensant qu'il ou qu'elle peut utiliser le régime raciste afin de nous écarter de la voie que nous avons choisie ou pour nous donner des leçons d'obéissance. Comme l'a déclaré notre Premier Ministre, il est clair pour nous que

"le régime sud-africain a adopté le terrorisme d'Etat, politique qui entraînera une situation dangereuse dans la région, car nous qui sommes victimes de cette politique aurons à nous défendre."

Espérons que personne ne déclenchera un feu de forêt.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Zimbabwe pour les paroles aimables qu'il a eues à l'égard de mon pays et à mon égard.

M. ALLEYNE (Trinité-et-Tobago) (interprétation de l'anglais) : C'est vraiment un vif plaisir pour moi que de vous féliciter bien sincèrement, monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mai. Je suis certain que sous votre direction avisée les travaux du Conseil seront menés avec compétence et impartialité.

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur, l'ambassadeur de Kémoularia, représentant permanent de la France, pour l'énergie et le sens des responsabilités qu'il a manifestés en dirigeant les travaux du Conseil au cours du mois d'avril.

Les actes d'agression de l'Afrique du Sud raciste contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe le 19 mai 1986 démontrent clairement une fois encore que la situation en Afrique du Sud appelle sans aucun doute le type de mesures appropriées dans le cas de menaces ou de violations de la paix internationale prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Tout récemment, le 13 février 1986, le Conseil, dans sa résolution 581 (1986) a vigoureusement condamné l'Afrique du Sud raciste pour sa menace de poursuivre ses actes d'agression contre les Etats de première ligne et les autres Etats en Afrique australe. En outre, on a averti sérieusement le régime raciste d'Afrique du Sud de ne pas commettre des actes d'agression, de terrorisme et de déstabilisation contre des Etats africains.

Par conséquent, c'est avec perplexité et indignation que nous avons appris que le régime raciste d'Afrique du Sud avait lancé une fois encore des attaques militaires non provoquées contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe causant ainsi des pertes humaines et matérielles. Au nom du Gouvernement et du peuple de la Trinité-et-Tobago, je présente mes sincères condoléances aux gouvernements concernés et aux familles éprouvées à la suite de ces actes d'agression et je réaffirme notre solidarité avec les gouvernements et les peuples de ces pays dans leurs efforts pour sauvegarder leur souveraineté, leur indépendance et leur non-alignement.

En perpétrant ces actes d'agression, le régime d'apartheid a méprisé et défié la volonté de la communauté internationale et continue à défier les Nations Unies et la Charte des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité, auquel la Charte a confié la responsabilité du maintien et du rétablissement de la paix et de la sécurité internationales, doit désormais assumer ses responsabilités compte tenu des actes d'agression commis récemment par le régime raciste.

L'obstination avec laquelle le régime de Pretoria maintient le système haineux d'apartheid en Afrique du Sud est à l'origine de l'atteinte portée à la paix et à la sécurité internationales, qui s'est manifestée par ses attaques répétées contre des Etats d'Afrique australe. L'apartheid, qualifié de crime contre l'humanité a

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

été condamné sans équivoque par la communauté internationale dans son ensemble et par le Conseil de sécurité. En outre, l'élimination immédiate de l'apartheid est généralement considérée comme une mesure nécessaire si l'on veut instaurer la paix et la stabilité en Afrique australe. Cependant, malgré la condamnation du système d'apartheid par le Conseil, le régime de Pretoria a ignoré les nombreux appels lancés en faveur d'un changement pacifique en Afrique du Sud grâce à l'abolition complète de l'apartheid. Bien au contraire, le régime d'apartheid persiste à élaborer de nouveaux desseins afin d'implanter encore davantage le système d'apartheid. Les meurtres arbitraires, la persistance de la violence et la répression massive contre la population noire et contre tous les opposants à l'apartheid continuent de susciter une très vive émotion et une profonde indignation dans la communauté internationale.

Ma délégation est convaincue que la violence et la répression du régime sud-africain ont sérieusement aggravé la situation en Afrique du Sud et ne manqueront pas d'aboutir à un conflit violent dont les répercussions internationales seront très graves.

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

Les tentatives faites par la communauté internationale et le Conseil de sécurité pour trouver une solution pacifique à la question de l'Afrique du Sud n'ont pas réussi à produire les résultats souhaités. Ces dernières attaques, qui se sont produites précisément au moment où le Groupe des sages du Commonwealth se trouvait en Afrique du Sud pour rechercher une solution par des voies pacifiques, donnent à réfléchir. Il devient désormais encore plus impératif que le Conseil de sécurité agisse avec une détermination manifeste en imposant des sanctions contre le régime d'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il semble que ce soit le choix le plus efficace qui s'offre à cet organe s'il souhaite sincèrement réussir dans sa lutte contre le système d'apartheid et ramener la paix en Afrique australe.

Ce Conseil a-t-il besoin d'un précédent? N'oublions pas la résolution 381 (1976) concernant un autre régime raciste, la Rhodésie, lorsque le Conseil a surmonté toutes les hésitations et a agi dans l'intérêt de la paix et de la sécurité, en imposant des sanctions.

Dans le cas présent, qu'il me soit permis de citer le Ministre des affaires étrangères de la République de la Trinité-et-Tobago, M. Mahabir, qui, dans une déclaration qu'il a faite à la suite des récentes attaques de l'Afrique du Sud, a dit :

"Seules des sanctions économiques, voire des mesures plus fortes pourraient résoudre ces problèmes".

Le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago estime que les arguments selon lesquels l'Article 51 de la Charte des Nations Unies justifie les attaques armées au-delà des frontières internationales sont spécieux, fallacieux et constituent une insulte à l'intelligence, de même qu'ils représentent des tentatives détournées, faites pour réviser la Charte des Nations Unies en dehors du cadre des Nations Unies.

Ce phénomène est d'autant plus frappant, que la tentative la plus récente faite pour réviser l'Article 51 de la Charte afin de sanctionner l'agression émane d'un régime qui se nourrit de répression et de violence massive contre la majorité écrasante de la population à l'intérieur de ses propres frontières.

Pour conclure cette déclaration sur la question qui nous occupe, ma délégation demande aux membres du Conseil de sécurité de comprendre que l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste de Pretoria est le seul

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

moyen pacifique dont dispose le Conseil pour atteindre son objectif, qui est de créer une société non raciste et démocratique en Afrique du Sud, une société qui reposerait sur l'autodétermination et la règle de la majorité grâce au plein exercice du suffrage universel des adultes pour toute la population. Ce n'est que grâce à l'imposition de ces sanctions que l'élimination pacifique du régime d'apartheid pourra être réalisée et que la paix et la sécurité seront rétablies en Afrique australe.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Trinité-et-Tobago des paroles aimables qu'il a eues à mon égard.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Ghana.

Je souhaite commencer en rendant un hommage bien mérité au président du Conseil du mois dernier, S. Ex. M. Claude de Kémoularia, de la France, pour sa présidence. Je me félicite qu'il soit ici en personne pour écouter les remerciements et les félicitations très sincères de ma délégation. Il a fait preuve de sagacité et de beaucoup d'allure.

La délégation du Ghana s'associe à la communauté internationale pour condamner le dernier outrage perpétré par le régime de minorité raciste sud-africain contre les Etats souverains du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe. Pour reprendre les termes de la délégation des Etats-Unis, ma délégation trouve, elle aussi, ces attaques sud-africaines répréhensibles, irresponsables et inexcusables. Notre consternation et notre bouleversement devant ces actes illégaux et barbares du régime raciste sud-africain ne sont tempérés que par l'espoir que nous tirerons tous les leçons qui s'imposent de ces événements et qu'un message courageux et clair sera envoyé au régime d'apartheid à l'issue de nos délibérations, à savoir que le Conseil ne tolérera plus longtemps encore des violations de la Charte des Nations Unies.

Il y a quelques mois seulement, lors d'un débat provoqué par des circonstances analogues - la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Angola par le gouvernement Botha -, le Secrétaire aux affaires étrangères du Ghana, M. Obed Asamoah, a eu l'occasion de mettre en garde le Conseil de sécurité contre le fait que l'Afrique du Sud raciste :

"conformément à ses préjugés aveugles et à son mépris de l'homme noir, commettra sans doute les mêmes actes barbares à l'avenir." (S/PV.2617, p.27)

Le Président

Les atrocités perpétrées depuis par le régime raciste contre l'Angola, le Botswana et le Lesotho, combinées aux attaques aériennes du lundi 19 mai contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe, confirment douloureusement et de façon alarmante cette prévision. A ceux qui ont été tentés, par le passé, de laisser au régime raciste le bénéfice du doute, nous répétons aujourd'hui que la terreur organisée par l'Etat sud-africain, qui se manifeste par des incursions illégales et violentes dans les territoires des Etats de première ligne, soit directement, soit par des intermédiaires tels que les bandits mercenaires de l'UNITA, représente et continuera de représenter un élément central de sa politique.

La pierre angulaire de cette politique est sa détermination pernicieuse de déstabiliser les Etats de première ligne pour atteindre le double objectif du régime raciste qui est de maintenir son emprise illégale sur la Namibie et de faire pression sur les Etats de première ligne pour qu'ils refusent tout appui aux mouvements de libération. Ma délégation ne sait que trop bien qu'il n'y a rien de nouveau dans ces récentes agressions contre les Etats de première ligne, qu'ils ne sont qu'une autre manifestation du mépris continu de l'Afrique du Sud envers le droit international et l'opinion publique. Ce qui est frappant, cependant, c'est de constater jusqu'à quel point peut aller le régime raciste pour exacerber les tensions dans la région et, ce faisant, compromettre plus gravement encore la paix et la sécurité internationales. C'est bien cette menace à la paix et à la stabilité de l'Afrique australe qui doit retenir l'attention du Conseil de sécurité.

La délégation ghanéenne regrette vivement que le régime minoritaire raciste ait pu défier depuis si longtemps la communauté internationale grâce à l'appui politique et diplomatique qui lui est accordé et, en particulier, à l'attitude de certains Etats Membres. Les arguments, directs et indirects, avancés constamment et selon lesquels il faut donner plus de temps au régime pour opérer des changements pacifiques se sont avérés illusoires. Quoi qu'il en soit, nous avons vu, surtout depuis l'été dernier, avec les cycles de violence et les massacres perpétrés par le régime raciste, que les autorités d'Afrique du Sud ignorent le langage de la paix et n'en font aucun cas. A cet égard, nous estimons que le fait pour certains membres de la communauté internationale de s'opposer constamment à l'imposition de sanctions obligatoires et complètes contre l'Afrique du Sud représente un appui indirect, même s'il est involontaire, au régime de Botha.

Le Président

La signification du moment choisi pour le raid de lundi dernier ne peut nous échapper. Ces actes barbares se sont produits alors même que le Groupe des sages institué par le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth était en train d'ouvrir la voie à un règlement politique négocié. Les attaques se sont produites au moment même où des pourparlers visant à améliorer la sécurité générale de la région étaient en cours. Elles se sont produites alors que le nombre des Sud-Africains noirs morts aux mains du régime répressif d'apartheid atteignait le chiffre record de cinq à six par jour. Ces actes ne sont-ils pas la meilleure preuve que Botha est un homme de guerre et que le régime raciste se sent plus en sécurité en faisant régner la terreur qu'en écoutant la raison?

Face à ces événements, ma délégation préconise un effort concerté et uni dans les délibérations du Conseil en vue d'adopter des mesures concrètes qui ne laissent aucun doute quant à notre détermination d'extirper l'apartheid et d'éliminer la menace qu'il représente pour la paix et la sécurité internationales. En demandant des mesures concrètes, nous avons bien conscience qu'il en va de la crédibilité du Conseil et de sa capacité à donner suite à ses déclarations. Nous ne devons pas donner l'impression que nos innombrables résolutions relatives à l'Afrique du Sud ne sont que l'expression de notre inaction. Seuls les ennemis de la paix en Afrique du Sud en tireraient avantage.

Les membres du Conseil ont noté que nombre des représentants qui ont pris la parole devant le Conseil, hier et ce matin, ont posé la question de savoir combien d'actes d'agression l'Afrique du Sud devait-elle commettre contre des pays souverains et indépendants avant que le Conseil agisse. Cette question, qu'on ne cesse de poser, est bien l'expression d'une perte de confiance en le Conseil. Le Conseil doit sérieusement réfléchir à cette regrettable constatation si l'on veut éviter l'anarchie internationale.

J'aimerais rappeler aux membres de cette instance que nous sommes le Conseil de sécurité. Nous sommes investis du mandat de prévenir la situation dont nous parlons. On attend de nous que nous usions des pouvoirs conférés au Conseil pour défendre la Charte. Agissons avec détermination et ne confortons pas ceux qui, par leurs actes, sapent les bases mêmes de notre Organisation.

Le Président

Quelles sont la nature et la signification des récents actes du Gouvernement sud-africain contre les Etats de première ligne? Ces attaques sont moralement indéfendables car elles étaient violentes. Elles constituent par définition des actes de terrorisme d'Etat. Elles contreviennent à la lettre et à l'esprit de la Charte. Elles visent la perpétuation d'un système universellement condamné par la communauté internationale, le Conseil de sécurité en particulier, et viennent s'ajouter à une longue chaîne d'actes d'agression analogues et tout aussi inexcusables commis par le passé. Pour quelle raison le Conseil n'agit-t-il pas conformément à son mandat contre cet Etat récalcitrant? Oui, l'actuel Gouvernement d'Afrique du Sud est un régime minoritaire et il représente des intérêts blancs. Cependant, il n'y a pas de rachat dans la situation actuelle. Si, une fois de plus, le Conseil manquait d'agir avec détermination, il cautionnerait sans le vouloir le terrorisme d'Etat, l'illégalité et le racisme. Le Conseil, selon nous, doit résister à cette tentation.

C'est pour ces raisons convaincantes que la délégation ghanéenne s'est portée coauteur du projet de résolution S/18087 dont le Conseil est maintenant saisi. Les membres du Conseil noteront que le projet ne va pas jusqu'à exiger l'imposition de sanctions complètes et obligatoires contre l'Afrique du Sud, bien que ce soit là la politique du Gouvernement ghanéen. Nous pensons que cela permettra au Conseil d'adopter une décision unanime à l'issue du présent débat. Comme on l'a déjà expliqué, les mesures limitées et sélectives proposées ne représentent pas une innovation. Ce sont des mesures que les organes législatifs et les organisations multilatérales, ceux du monde occidental en particulier, ont déjà instituées contre le régime raciste. Il faut donc que ces mesures soient prises sous les auspices des Nations Unies. Après quelques ajustements dans le libellé du projet de résolution, nous pensons qu'il devrait être possible d'arriver à une décision unanime. Nous invitons instamment tous les membres du Conseil à s'associer à un effort solennel pour que, cette fois-ci, nous connaissions le succès. Nous limiter à une simple condamnation du raid militaire - ce que nous avons déjà fait à maintes reprises par le passé - reviendrait à encourager l'Afrique du Sud à répéter son crime. Mais plus encore, nous prions nos collègues du Conseil de se joindre à nous pour envoyer un message

Le Président

sans ambiguïté aux dirigeants de Pretoria, à savoir que le Conseil ne cautionnera pas l'agression illégale, l'apartheid et le racisme. En d'autres mots, l'expression de la volonté collective inébranlable du Conseil face à la mauvaise foi et à l'agression militaire flagrante de l'Afrique du Sud contre d'autres Etats Membres importe maintenant davantage que la condamnation du crime de l'Afrique du Sud. Ne permettons pas que le Conseil manque à son devoir en cette heure de vérité.

La délégation ghanéenne déclare que le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe ont non seulement droit à l'assistance qui leur permettrait de mieux défendre leurs territoires contre l'agression des forces de défense sud-africaines et de leurs agents, mais aussi à une indemnisation complète et équitable pour les pertes humaines et matérielles causées par cet acte criminel.

En guise de conclusion, j'exprime, au nom du peuple et du Gouvernement ghanéens, mes sincères condoléances aux peuples et aux gouvernements du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe en ces heures difficiles. Nous ne relâcherons jamais notre appui aux mouvements de libération et à leur juste lutte. A nos collègues du Conseil, nous adressons un appel à la justice et au respect de la Charte. Nous espérons que cet appel sera entendu.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

La représentante des Etats-Unis d'Amérique a demandé à exercer son droit de réponse. Je lui donne la parole.

Mlle BYRNE (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Nous avons été les témoins aujourd'hui d'un nouvel effort de l'Union soviétique, de la Libye et de l'Iran pour déformer la vérité. Nous le savons fort bien, ces trois pays persistent dans leurs mensonges éhontés, pensant que plus souvent une contre-vérité est répétée plus elle a de chance d'être acceptée. Ma délégation ne laissera pas passer ces mensonges sans protester.

Mlle Byrne (Etats-Unis)

Il y a un vieux proverbe qui s'applique à cette combinaison de déformations, de faux-fuyants et de pures inventions émanant de trois délégations que nous avons entendues aujourd'hui : "Qui se ressemble s'assemble." Je crois que l'on n'aura pas manqué de noter que le représentant de l'Iran a demandé l'élimination, par la force militaire, d'un Membre souverain estimé de notre Organisation - Israël.

Dresser cette liste d'insultes lamentables ferait cependant perdre trop de temps au Conseil; elles ne le méritent pas. Qu'il suffise de dire que nous les rejetons sans ambages.

Ma délégation rejette le mensonge selon lequel il y aurait un lien entre l'action des Etats-Unis contre la Libye et les raids sud-africains contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. La Libye est le principal promoteur du terrorisme d'Etat. L'Iran n'est pas loin derrière. Chaque semaine, on apprend que des diplomates libyens - et j'utilise à contre-cœur le mot "diplomates" - sont expulsés d'un pays ou d'un autre en raison d'"activités contraires à leur statut".

D'un autre côté, les Gouvernements du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe ont fait des efforts sérieux pour mettre un terme au cercle vicieux de la violence transfrontière dirigée contre l'Afrique du Sud. Il doit donc être évident pour tous qu'il n'y a aucune similitude entre la politique étrangère orientée vers le terrorisme de la Libye et les efforts pour promouvoir le dialogue et la coopération faits par les trois Etats de première ligne.

Nous rejetons également comme une déformation de la vérité l'allégation selon laquelle la politique d'engagement constructif des Etats-Unis - c'est-à-dire la promotion active du dialogue et de la coopération entre les Etats de l'Afrique australe - est responsable des raids sud-africains. Les Etats-Unis condamnent ces actes du Gouvernement sud-africains; ils ont pris, aujourd'hui, des mesures concrètes pour exprimer cette condamnation. En effet, en expulsant l'attaché militaire de l'Afrique du Sud en poste à Washington et en rappelant son attaché militaire en poste à Pretoria, le Gouvernement des Etats-Unis a donné la preuve de son indignation devant la violation, par les forces militaires sud-africaines, de la souveraineté du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe.

L'attitude constructive des Etats-Unis et des autres démocraties industrialisées envers le continent africain se manifestera la semaine prochaine, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il sera intéressant d'observer dans le cours du débat ce que, outre les paroles et les armes, l'Union soviétique et ses alliés ont à offrir aux nations africaines.

La séance, suspendue à 20 h 5, est reprise à 21 h 55.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne a demandé la parole sans exercer son droit de réponse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

M. FARTAS (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) : Je m'excuse de demander la parole si tard et après la longue liste d'orateurs que nous avons entendus. Pourtant, ce qui a été dit ce soir m'oblige à me prévaloir de mon droit de réponse.

L'exemple que le représentant des Etats-Unis a donné, à savoir, "Qui se ressemble s'assemble", est également un proverbe arabe. Je ne m'intéresse pas ici à l'origine de ce proverbe. Ce qui m'intéresse, c'est que Botha, le chef du régime sud-africain, incarne ce proverbe quand il annonce que les Etats-Unis lui avaient fourni un précédent en lançant leur attaque aérienne contre la Libye. Le chef du régime raciste a fait de ce précédent une règle générale qu'il peut invoquer à tout moment lorsqu'il souhaite frapper un de ses voisins.

Il a invoqué cette règle, ce précédent américain, et c'est là un exemple parfait de ce proverbe cité par le représentant des Etats-Unis. Le chef de ce régime fournirait ce prétexte pour utiliser la "légitime défense", la lutte contre le terrorisme, pour commettre des actes d'agression contre les pays africains voisins. C'est exactement ce qu'ont fait les Etats-Unis d'Amérique quand ils ont lancé leur action d'agression barbare et injustifiable contre la Jamahiriya arabe libyenne. Le précédent invoqué par le chef du régime raciste d'Afrique du Sud est en totale contradiction avec le quatrième paragraphe de l'Article 2 (4) de la Charte des Nations Unies, qui condamne le recours à la force dans les relations internationales, de même qu'avec l'Article 51.

Les Etats-Unis n'étaient pas en état de légitime défense. La flotte libyenne ne manoeuvrait pas dans les eaux territoriales américaines et n'avait pas lancé de missiles contre des objectifs américains. Au contraire, c'est la flotte américaine qui s'est livrée à des manoeuvres au large des côtes libyennes; c'est l'aviation américaine qui a lancé ses missiles contre des objectifs libyens comme s'il s'agissait là d'un exercice. Le monde entier a été scandalisé par le raid américain contre Tripoli et Benghazi, où les victimes étaient des enfants et des personnes âgées. C'est à ce précédent que s'est référé le chef du régime raciste.

M. Fartas (Jamahiriya arabe libyenne)

Le fait que le Conseil de sécurité n'ait pas condamné le raid américain a encouragé le chef du régime raciste à invoquer ce précédent. Voilà une question très dangereuse dans le cadre des relations et de la conduite internationales. Le rapprochement du raid américain contre la Libye et de l'agression du régime raciste contre le Zimbabwe, la Zambie et le Botswana, n'a pas été établi par la Libye, l'Iran ou la Syrie, mais par un allié stratégique des Etats-Unis, le régime raciste d'Afrique du Sud.

Il y a quelque instants, nous avons entendu dire que trois délégations se prévaudraient de leur droit de veto contre le projet de résolution présenté au Conseil. Ces trois délégations sont les mêmes qui ont fait obstacle à la condamnation du raid américain contre la Libye. Si cela est exact, il ne s'agit pas d'une coïncidence. C'est une confirmation et une preuve du lien dont a parlé le chef du régime raciste en Afrique du Sud.

M. ALLEYNE (Trinité-et-Tobago) (interprétation de l'anglais) : Après des négociations prolongées sur le texte du projet de résolution S/18087, les auteurs du projet m'ont demandé de présenter les amendements oraux suivants.

A la quatrième ligne du deuxième alinéa du préambule, supprimer les mots "et d'agir" et les remplacer par le mot "ou", de manière que le membre de phrase se lise comme suit : "l'indépendance politique de tout Etat ou de toute autre manière...".

A la dernière ligne du septième alinéa du préambule, supprimer le mot "internationales" et insérer, après le mot "sécurité", les mots "en Afrique australe", de manière que l'alinéa se lise comme suit :

"Gravement préoccupé aussi par les menaces que les actes d'agression commis le 19 mai 1986 par le régime raciste d'Afrique du Sud au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe font peser sur la paix et la sécurité en Afrique australe,".

A la dernière ligne du neuvième alinéa du préambule, supprimer le mot "humanité" et le remplacer par les mots suivants : "la conscience et la dignité de l'humanité", de manière que le membre de phrase se lise comme suit : "crime contre la conscience et la dignité de l'humanité...".

A la dernière ligne du onzième paragraphe du préambule, supprimer le dernier mot "occidentaux".

A la fin du douzième alinéa du préambule, supprimer les mots "a complètement échoué" et les remplacer par les mots "n'a pas réussi", de manière que cet alinéa se lise comme suit :

"Notant que la prétendue politique d'engagement constructif n'a pas réussi,".

L'amendement suivant vise à insérer un nouvel alinéa après l'actuel dix-septième alinéa du préambule, qui deviendra le dix-huitième alinéa du préambule. Ce nouvel alinéa se lira comme suit :

"Prenant note également des efforts déployés par le Groupe d'éminentes personnalités pour trouver un règlement pacifique à la situation en Afrique australe,".

L'ancien dix-huitième alinéa du préambule, qui commence par les mots "Rappelant en outre sa résolution 569 (1985) deviendra par conséquent le dix-neuvième alinéa du préambule."

M. Alleyne (Trinité-et-Tobago)

Il n'y a aucun changement à apporter aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 du dispositif.

Au paragraphe 5, supprimer les mots "et ses mouvements de libération nationale", de manière que le paragraphe se lise comme suit :

"Exprime sa solidarité avec le peuple d'Afrique du Sud dans la lutte qu'il mène pour la liberté et la justice dans sa patrie;".

Au paragraphe 6 du dispositif, supprimer les mots "du Chapitre VII" et les remplacer par les mots "des dispositions", de manière que le paragraphe se lise comme suit : "Agissant en vertu des dispositions de la Charte des Nations Unies".

Il n'y a pas d'autre amendement à apporter au texte. Au nom des auteurs du projet de résolution, je demande que le Conseil procède au vote sur le projet de résolution tel qu'amendé. J'espère que le Conseil pourra adopter ce projet tel qu'il se présente actuellement compte tenu de ses amendements.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le résultat du vote est le suivant : 12 voix pour, 2 voix contre, une abstention. Le projet de résolution n'a pas été adopté par suite du vote négatif de membres permanents du Conseil.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Mlle BYRNE (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : A maintes occasions, dans le passé, les Etats-Unis ont expliqué en cette instance et ailleurs les raisons de leur opposition aux sanctions économiques obligatoires. Nous ne pensons pas que la destruction de l'économie sud-africaine serve les intérêts de quiconque, et moins encore des victimes de l'apartheid. Mon gouvernement estime, par ailleurs, que la rupture des liens économiques conduirait inéluctablement à la rupture des liens politiques, nous priverait ainsi de tout moyen d'influencer Pretoria, et enlèverait à la communauté internationale toute possibilité d'oeuvrer au démantèlement opportun et complet de l'apartheid. Les Etats-Unis ne tourneront pas le dos aux millions de Noirs d'Afrique du Sud, et à un nombre croissant de Blancs dont le regard se tourne vers l'Ouest, pour qu'il amène le Gouvernement sud-africain à transformer son système politique cruel et inhumain en un système où la majorité pourra participer directement à l'élaboration de la politique nationale et internationale.

Pour les raisons précitées, mon gouvernement ne peut appuyer un libellé qui demande l'imposition de sanctions obligatoires. Nous pensons que chaque Etat doit pouvoir décider lui-même des mesures les plus aptes à réaliser notre objectif commun qui est l'abolition de l'apartheid.

Sir John THOMSON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (interprétation de l'anglais) : Tous les membres du Conseil, j'en suis certain, regretteront que le Conseil de sécurité n'ait pu traduire sa condamnation unanime des récents actes commis par l'Afrique du Sud en une résolution adoptée à l'unanimité. Cependant, tous les membres du Conseil condamnent les actes récents perpétrés par l'Afrique du Sud contre ses voisins. Il ne devrait y avoir aucun doute à ce sujet. C'est, malheureusement, le résultat d'une situation tactique si ce message du Conseil n'est pas aussi clair et vigoureux que l'aurait souhaité ma délégation.

Le projet de résolution mis aux voix comprend un certain nombre de passages inacceptables pour nous, et nous en avons informé les auteurs en leur présentant nos raisons. Ces raisons sont bien connues. Je n'ai pas besoin de les répéter puisque nous les avons exposées à maintes reprises. Je n'ai besoin que de rappeler la déclaration que j'ai faite aujourd'hui, mon intervention au Conseil de sécurité le 15 novembre 1985 et ma déclaration à l'Assemblée générale le 29 octobre 1985.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Il y a néanmoins un ou deux points qui, à mon avis, méritent d'être soulignés. Premièrement, malgré ce résultat regrettable, le Conseil a exprimé au cours du débat sa condamnation vigoureuse et unanime des actes de l'Afrique du Sud. Ma délégation aurait voté pour tous les paragraphes du dispositif, à l'exception du paragraphe 6. Deuxièmement, nous pensons que rien ne doit être fait qui pourrait saper les chances d'un résultat positif, si difficile soit-il à obtenir, de l'initiative du Commonwealth. Après tout, cette initiative porte sur l'essentiel, à savoir l'abolition pacifique de l'apartheid, et ce conseil a dit maintes et maintes fois que l'apartheid est la racine des problèmes de l'Afrique du Sud et de l'Afrique australe. C'est le cas. Parmi tout ce qui a été fait et essayé depuis plusieurs années, l'initiative du Commonwealth est celle qui a les meilleures chances d'aboutir par des négociations avec les personnes qui ont à coeur la solution pacifique des problèmes de l'Afrique du Sud grâce à l'abolition de l'apartheid. Nous estimons que c'est là l'objectif primordial. Nous ne sommes pas prêts à prendre des mesures à court terme qui pourraient hypothéquer la réalisation de cet objectif fondamental ultime. C'est notre objectif et nous souhaiterions que le Gouvernement d'Afrique du Sud ne doute aucunement que sa réaction aux propositions avancées par les sages du Commonwealth est cruciale. Elle déterminera l'attitude que prendra la communauté internationale. C'est une chose importante - et je ne mentionnerai pas les mesures qui seront prises si le Gouvernement sud-africain ne répond pas de façon positive - mais c'est encore plus crucial pour le peuple d'Afrique du Sud lui-même, pour la population blanche ou noire d'Afrique du Sud ainsi que pour les métis.

Ma délégation regrette que les auteurs de la résolution n'aient pas accepté ma proposition de vote séparé sur chaque paragraphe. Je crois, si tel avait été le cas, que nous serions parvenus à un consensus sur la résolution. Cela, à mon avis, aurait transmis un signal important et convaincant au Gouvernement d'Afrique du Sud et à la population. De cette façon, le message est plus ambigu. Nous le regrettons. Néanmoins, la position de mon gouvernement reste inchangée. Nous condamnons les actes perpétrés par l'Afrique du Sud qui ont conduit à la convocation du Conseil de sécurité. Nous condamnons l'apartheid. Nous appuyons le Groupe des sages dans leurs efforts, et nous avertissons le Gouvernement de l'Afrique du Sud que, dans une large mesure - et même en totalité - l'avenir de ce pays dépendra de la façon dont il réagira à l'initiative du Commonwealth.

M. BIERRING (Danemark) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation a voté pour le projet de résolution car il reflète la politique de mon gouvernement. Mais nous ne pouvons, en même temps, manquer d'exprimer notre regret qu'il n'ait pas été possible d'adopter ce soir une résolution malgré les efforts déployés à cette fin. Nous avons participé à ces efforts avec la conviction qu'une décision unanime du Conseil de sécurité était le meilleur moyen de faire connaître au Gouvernement de l'Afrique du Sud les vues que nous partageons tous, je crois, sur sa politique en Afrique australe.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le représentant du Sénégal a demandé la parole. Je la lui donne.

M. SARRE (Sénégal) : Au cours des deux journées de débat nous avons remarqué deux éléments essentiels. C'est d'une part au titre de l'Afrique sa passion pour la paix, sa passion pour l'éradication de l'apartheid et par-dessus tout sa passion pour l'établissement d'une société égalitaire démocratique et juste en Afrique du Sud où Blancs et Noirs, Métis et toute autre ethnies puissent vivre dans la paix et dans la compréhension, le tout devant déboucher sur une ère de coopération entre le Gouvernement sud-africain et les Etats voisins. Nous avons également remarqué qu'au cours de ces débats tous les intervenants dans leur ensemble ont insisté sur la nécessité de lancer un avertissement solennel à l'Afrique du Sud non seulement pour qu'elle renonce à ses attaques répétées contre des Etats voisins, mais aussi pour qu'elle entende la voix de la raison, la voix de la communauté internationale et mette fin à la politique de l'apartheid.

Il a été également souligné ici que l'acte d'agression de l'Afrique du Sud contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe était essentiellement destiné à saper une oeuvre, une tentative de rapprochement faite par les différentes éminentes personnalités du Commonwealth et qu'à cet égard il fallait prendre les voies et moyens qui puissent permettre à cet effort si louable de continuer son chemin d'autant que c'est un effort qui serait complémentaire, voire même supplémentaire, à ceux déjà fournis par la communauté internationale.

A la suite du vote qui vient d'avoir lieu et qui rejette par voie de conséquence le projet de résolution présenté par les pays non alignés membres du Conseil de sécurité, l'Afrique est en droit et d'une façon légitime de se demander si vraiment elle a encore des chances, en ayant recours à la communauté internationale, de voir le problème sud-africain être réglé d'une façon pacifique, comme nous l'appelons de tous nos vœux.

On nous a dit que les sanctions obligatoires, voire même sélectives, à l'encontre de l'Afrique du Sud n'étaient pas de nature à amener l'Afrique du Sud à la raison. Pis encore de telles sanctions pourraient même porter préjudice à l'encontre des Etats voisins et surtout à la communauté noire qui vit à l'intérieur de l'Afrique du Sud. Mais on ne peut pas faire le bonheur des gens sans leur consentement. Je crois qu'ici comme ailleurs plus d'une fois ceux qui sont directement intéressés à ces mesures, je veux parler aussi bien des Noirs qui vivent à l'intérieur même de l'Afrique du Sud que des Etats voisins de l'Afrique du Sud, ont fait pleinement comprendre à la communauté internationale que, quelles que

M. Sarré (Sénégal)

soient les souffrances, ils sont prêts à les accepter, ils sont prêt à les assumer; l'essentiel étant que par ces souffrances la justice et l'égalité puissent au moins prévaloir en Afrique du Sud.

En tout état de cause, quelle que soit notre amertume, et elle est grande, il ne faut pas se le cacher, quelle que soit son amertume, l'Afrique continuera toujours comme par le passé à mobiliser toute son énergie et à mettre en oeuvre toute son imagination créatrice afin que ce crime de l'humanité puisse un jour être éradiqué de cette région afin que ces Noirs qui souffrent au fond d'eux-mêmes et qui n'ont d'autres moyens pour le moment de s'exprimer que la voix et la persuasion non seulement auprès de leurs frères mais également auprès de ceux qui sont à même de les aider d'entendre au moins leur voix et de voler à leur secours. Nous estimons, nous respectons évidemment l'expression de vote de tout un chacun. C'est un droit souverain, on ne le conteste pas, mais au moins qu'on puisse comprendre en tout cas les souffrances de l'Afrique, qu'on puisse comprendre les aspirations légitimes des Africains afin qu'une société égalitaire et démocratique puisse un jour prévaloir en Afrique du Sud.

M. SHUSTOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : Nous regrettons profondément que le Conseil de sécurité n'ait pas pu adopter le projet de résolution qui lui était soumis en raison du vote négatif de deux membres permanents du Conseil de sécurité.

Nous tenons également à appeler l'attention des membres du Conseil sur le fait que le vote du représentant des Etats-Unis contre le projet de résolution confirme pleinement ce que nous avons dit dans notre déclaration relative à la position du Gouvernement des Etats-Unis sur la question de la politique d'agression de l'Afrique du Sud à l'égard d'autres pays dans cette partie du continent africain. Le vote du représentant des Etats-Unis révèle totalement la tentative qu'il a faite à deux reprises aujourd'hui, pour rejeter ce que nous avons dit.

Je voudrais dire que l'intervention à laquelle je fais allusion comportait des attaques contre plusieurs délégations, y compris la nôtre, qui ne sont pas de mise dans une discussion aussi sérieuse que la nôtre. Nous les rejetons totalement et nous ne les jugeons pas dignes de recevoir une réponse.

Pour terminer, je voudrais dire que bien que le projet de résolution n'ait pas été adopté, tous ceux qui l'ont appuyé peuvent être certains que l'Union soviétique continuera d'oeuvrer à l'avenir conformément à l'esprit de ce projet de résolution et ira encore plus loin dans sa politique d'appui à la juste cause que défendent les peuples et les Etats victimes de l'agression barbare de l'Afrique du Sud.

M. GARVALOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : La Bulgarie fait partie des douze membres du Conseil de sécurité qui, ce soir, ont voté pour le projet de résolution présenté par les délégations du Congo, des Emirats arabes unis, du Ghana, de Madagascar et de la Trinité-et-Tobago.

La Bulgarie était en effet d'avis que le texte initial du projet était celui qui reflétait le plus fidèlement la situation, ainsi que la discussion au Conseil. Nous étions par conséquent prêts à voter pour le texte initial, sans aucune révision. Lorsque les amendements ont été introduits par le Représentant permanent de la Trinité-et-Tobago, ma délégation a eu l'impression, pour une raison ou pour une autre, qu'un accord général avait été obtenu; nous avions présent à l'esprit l'appel qui avait été lancé dans ce sens, ce matin, au Conseil.

Nous regrettons, évidemment, que le projet de résolution n'ait pas été adopté. En ce qui concerne ma délégation, ce terme de "regret" est sans doute trop faible et nous avons d'autres observations à faire à ce sujet.

En tant que Conseil, nous n'avons pas été en mesure d'apporter aux Etats et aux peuples du Zimbabwe, de la Zambie et du Botswana l'assurance que nous avons compris quelle était leur situation à la suite de l'attaque commise contre eux par l'Afrique du Sud. Pourtant, au cours de nos débats, nous avons tous, à quelques exceptions près, condamné l'attaque perpétrée par l'Afrique du Sud. Sa responsabilité de l'inaptitude du Conseil à adopter une résolution à cause du veto de deux membres permanents du Conseil incombe à ces deux pays. Soit dit en passant, cette dernière observation est tirée de la déclaration faite par le représentant de la Bulgarie ce matin.

Un coup d'oeil, même rapide, sur les activités du Conseil l'année dernière et cette année, nous donne un tableau très clair de la situation. En 1985, le Conseil a été saisi à cinq reprises de situations dans lesquelles l'Afrique du Sud avait commis des agressions contre des Etats voisins et des plaintes spécifiques ont été adressées dans chaque cas. Pour chacune de ces plaintes, le Conseil a été saisi d'un projet de résolution, qui ne mentionnait pas la question de l'imposition de sanctions. Compte tenu des éléments pertinents, il était grand temps, dans les débats qui ont eu lieu aujourd'hui, que le Conseil se mette d'accord sur un minimum de sanctions à prendre à l'encontre de l'Afrique du Sud. C'est le message que le Conseil de sécurité aurait dû envoyer à la communauté internationale en général et aux Etats africains en particulier.

M. Garvalov (Bulgarie)

Je tiens à assurer le Conseil que le texte du projet de résolution qui n'a pas été adopté à cause du veto de deux membres permanents du Conseil sera envoyé, sous sa forme révisée, au Gouvernement bulgare, et je suis sûr que mon gouvernement respectera ses dispositions, comme il l'a fait par le passé dans le cas de dispositions similaires, et prendra même d'autres mesures à cet égard.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je n'ai plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé, au stade actuel, l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 22 h 45.